VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 MARS 1937 — NUMERO 41

Adressez toute ... à
"LA L...
ABON...
Canada ... .00
Etats-Un... $2.50
Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN CONSULAT DE FRANCE A WINNIPEG

Un décret paru au "Journal Officiel" de Paris crée ce poste dans la capitale du Manitoba — Le titulaire n'est pas encore nommé.

M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France à Winnipeg, nous communique une nouvelle d'un grand intérêt pour la population française, dont il veut bien réserver la primeur à la "Liberté."

Une lettre de M. René Turck, consul général de France à Montréal, l'informe que par décret du 8 février 1937, rendu sur la proposition du ministère des Affaires Etrangères, un consulat de deuxième classe a été créé à Winnipeg. Le décret en question figure dans le "Journal Officiel" du 15 février.

Le titulaire du poste n'est pas encore nommé.

Décision attendue

Cette décision rencontrera l'assentiment unanime de tous les Français et de tous ceux qui s'intéressent au développement de l'influence française dans les provinces de l'Ouest. Elle n'était pas tout à fait imprévue, car M. René Turck, lors de son voyage au Manitoba l'été dernier, avait laissé entendre que la question était à l'étude et en bonne voie de solution. Il y a deux mois M. Raymond Brugère, ministre de France à Ottawa, se rendait à Paris pour régler différentes affaires et celle du consulat de Winnipeg a été l'une des premières auxquelles il s'est attaqué, avec le succès que l'on voit.

Depuis quelques années, les représentants officiels de la France au Canada ont manifesté un intérêt toujours croissant aux groupes français de l'Ouest. La décision qui vient d'être prise est un pas de plus dans cette voie. La présence d'un consul de carrière à Winnipeg permettra de suivre de plus près tout ce qui touche aux intérêts commerciaux et intellectuels de la France dans cette partie du pays.

Nous croyons savoir que le consulat français de Winnipeg, qui dépendra de Montréal, embrassera sous sa juridiction les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan.

M. J.-H. Bourgouin

Jusqu'à présent, la France était représentée au Manitoba par une agence consulaire. Le titulaire en est depuis vingt-huit ans notre compatriote bien connu M. J.-H. Bourgouin, ancien gérant du Crédit Foncier Franco-Canadien, qui remplit ce poste avec beaucoup de distinction et de dévouement. Lors de sa visite à Winnipeg, M. René Turck a exprimé publiquement le regret de la France de ne pouvoir accorder à M. Bourgouin la digne récompense que méritent ses longs états de service, à cause de l'opposition du gouvernement d'Ottawa à la remise de décorations étrangères à des sujets canadiens. La secrétaire de l'agence consulaire est Mlle Eugénie Dubuc, en fonctions elle aussi depuis plus d'un quart de siècle, à qui le consul général de France remettait l'an dernier une médaille d'or comme marque de reconnaissance pour son travail très apprécié.

L'ADRESSE VOTÉE SANS OPPOSITION, LA CHAMBRE SE MET AU TRAVAIL

M. Edmond Préfontaine félicite le Président en français — Le doyen de la Chambre demande moins de politique et plus de coopération.

Le débat sur l'adresse a pris fin tranquillement lundi. Il n'y a pas eu de vote proprement dit, car aucun amendement n'avait été proposé par l'opposition. Au cours de ce débat, qui a duré douze jours, 34 orateurs ont pris la parole, parmi lesquels 20 nouveaux députés. Le dernier a été M. Webb, conservateur de Winnipeg, qui a lancé une attaque prévue contre le communisme.

Mardi après-midi, l'hon. Stuart Garson, trésorier provincial, a soumis les estimés des dépenses.

Voici un aperçu de la dernière partie du débat sur l'adresse:

James A. Barry (conservateur), échevin de Winnipeg, a prononcé un long discours traitant surtout des affaires de la capitale. Il a reproché à M. Stubbs son attaque contre la récitation de la prière en Chambre et son affichage d'athéisme devant un grand nombre d'enfants assis dans les tribunes publiques.

En français

M. Edmond Préfontaine (Carillon) a félicité le nouveau président dans sa langue maternelle. "Monsieur le Président," a-t-il dit pour commencer, et, non pas "Monsieur l'Orateur," selon l'usage consacré à la Chambre des Communes. Il est permis d'en conclure que l'on parle un français plus pur à Winnipeg et à Saint-Pierre-Jolys que dans la capitale fédérale.

M. Préfontaine a rendu hommage à sir Rodmond Roblin, un homme qui s'est montré tolérant envers la minorité française, un grand ami de Mgr Langevin. Les Canadiens français du Manitoba garderont de lui un bon souvenir.

Les routes

Le député de Carillon a insisté sur la nécessité de tenir les chemins en bon état pendant les douze mois de l'année, surtout ceux qui desservent les districts éloignés des voies ferrées. La route de Piney, a-t-il dit, devrait être classée comme grande route provinciale et entretenue par le gouvernement hiver comme été. Les contribuables de Saint-Pierre, Saint-Malo et Steinbach, a-t-il ajouté, seraient même prêts à payer un sou de plus pour la taxe de gazoline, s'ils étaient assurés que cet argent serait dépensé sur leur route. Mais ceci ne devrait pas être nécessaire. Le gouvernement a réalisé des profits en tenant la route de Piney ouverte pendant le mois de janvier, car il s'y est dépensé 8,000 gallons de gazoline. Ayant dépensé $150 et reçu en taxes $560, le gouvernement a fait un bénéfice de $410.

Le retour à la terre

M. Préfontaine a peu de confiance dans les plans de retour à la terre qui placent des citadins sur les fermes. Ils seront vite revenus en ville. Ce qu'il faudrait faire, c'est aider les fils de fermiers à s'établir sur la terre. Actuellement, le secours direct en ville est si élevé que les campagnards vendent ce qu'ils ont, déménagent à la ville et se placent sous le "relief" dès qu'ils remplissent les conditions de domicile.

M. Préfontaine est d'avis que la Chambre devrait fonctionner comme un simple conseil municipal. Il ne voit pas pourquoi tous les députés et tous les porteurs d'obligations de la province ne pourraient pas s'entendre pour fixer un taux d'intérêt à trois pour cent. Les obligataires doivent sûrement admettre que les revenus des cultivateurs ont été réduits de moitié, tandis que leurs revenus à eux ont augmenté par suite de la baisse sur un grand nombre d'articles de consommation.

Le député de Carillon a aussi défendu les intérêts des fournisseurs de lait à la ville de Winnipeg. Les prix fixés sont beaucoup trop bas pour leur laisser un profit. M. Préfontaine annonce qu'il déposera un projet de loi de contrôle du lait dans l'administration de laquelle les producteurs seront représentés.

Question de taxes

M. Hyman (travailliste), pour remplacer la taxe impopulaire sur le salaire, suggère une taxe de deux pour cent sur le chiffre d'affaires avec exemption de $30,000 par année, ce qui atteindrait surtout les grands magasins de Winnipeg.

M. Major: "On nous dit que cette taxe serait inconstitutionnelle."

M. Hyman: "Essayez plusieurs avocats."

Le député travailliste reproche au gouvernement d'avoir laissé la bière couler à flots pendant la dernière campagne électorale; mais cette perspective de scandale à l'horizon n'aboutira pas.

Un orateur unique

Un orateur puissant et original, qui contraste singulièrement avec M. Hyman, c'est M. Bachynsky, député ukranien, qui siège depuis quinze ans à la Chambre. Né en Russie, il en fut expulsé à cause de ses opinions socialistes. Depuis qu'il est au Canada, ses idées ont évolué. Une bonne partie de son discours est dirigée contre les erreurs du socialisme et du communisme. Il se flatte de connaître l'expérience russe et prédit son échec. Bâti en Cosaque et doué d'une voix de stentor, M. Bachynsky est un orateur unique chez qui les mots jaillissent et se précipitent avec l'impétuosité des chutes du Niagara.

Le doyen de la Chambre

M. Breakey (Glenwood) est le doyen de la Chambre et le seul survivant de ceux qui siégèrent avec sir Rodmond Roblin. Ayant à répondre à certaines accusations de tactiques électorales répréhensibles, il se disculpe aisément et déclare, au grand amusement de ses collègues, qu'il n'y a pas de différence entre les hommes du gouvernement et les conservateurs, sauf que les premiers sont dedans et que les seconds sont dehors et veulent rentrer. Conclusion très juste du doyen: il devrait y avoir à la Chambre moins de politique et plus de coopération.

GALA DRAMATIQUE NATIONAL

Le Cercle Molière obtient la seconde place

M. Georges de Warfaz estime le "Voyage à Biarritz" une pièce "franchement mauvaise et mal construite . . . comme beaucoup d'autres pièces de Sacha Guitry . . .(!)" Mais elle n'est pas de Sacha Guitry, Monsieur le Juge, elle est de Jean Sarment! . . .

Avec leurs deux brillantes victoires aux épreuves finales du Gala Dramatique National à Ottawa en 1934 et en 1936, M. Arthur Boutal et ses acteurs du Cercle Molière se sont acquis un prestige qui s'est étendu au pays tout entier.

Ce prestige, la troupe du Cercle Molière l'a maintenu cette année encore en se classant deuxième aux épreuves préliminaires de la section manitobaine terminées samedi soir dernier, au théâtre Walker de Winnipeg. Le grand talent qu'a M. Boutal de revêtir ses pièces d'une mise en scène extrêmement soignée s'est révélé une fois de plus dans la belle pièce en un acte qu'il a donnée cette année au concours: "Le Voyage à Biarritz", de Jean Sarment. Un critique théâtral français, M. Paul Reboux, disait en avril dernier dans Le Petit Parisien: "Ce qui peut démentir les opinions alarmistes relatives au théâtre de France, c'est la qualité de la pièce nouvelle que nous offre M. Jean Sarment sous le titre: "Le Voyage à Biarritz." C'est une analyse subtile, spirituelle, profonde et parfois émouvante des moeurs, des caractères et des âmes. Le dialogue est ravissant. La souplesse avec laquelle les épisodes tantôt plaisants tantôt touchants se succèdent, l'observation selon laquelle chacun des types est caractérisé méritent des louanges sans réserve."



M. Georges de Warfaz, juge du Gala Dramatique.

Acclamée par plusieurs autres comme la meilleure pièce en un acte de 1936 (Pierre Seize, dans Candide; Jean Barreyre, dans Ric et Rac; Pierre Audiat, dans Paris-Soir; Jane Catulle-Mendès, dans Le Ménestrel; Lucien Dubech, dans Candide; Pierre Lièvre, dans Le Jour; Georges Pioch, dans La Volonté; Charles Mérée, dans Excelsior, et Edmond Sée, dans L'Oeuvre), la pièce elle-même fut cependant jugée par M. Georges de Warfaz comme étant "franchement mauvaise et mal construite . . . comme beaucoup d'autres pièces de Sacha Guitry" (sic). M. de Warfaz a eu beau protester dans la suite que la langue lui a fourché, son insistance à reconnaître dans la structure de la pièce certaines faiblesses dominantes et caractéristiques des oeuvres de Sacha Guitry fut une méprise déplorable qui ne pouvait que porter les spectateurs, aussi bien que les acteurs, à se demander jusqu'à quel point cette évidente confusion avait pu influencer son appréciation et partant son verdict.

Quoi qu'il en soit, le résultat ne laisse pas que de faire grand honneur à la troupe du Cercle Molière qui s'est classée deuxième sur treize concurrents. La première place fut décernée aux acteurs du "Winnipeg Little Theatre" qui a donné une pièce superbement montée: "The Lovely Miracle", dirigée par le Docteur Kenneth Levinson. Nous ne pouvons que souhaiter que nos amis répètent leur succès aux épreuves finales le mois prochain à Ottawa. La troisième et la quatrième pièce, par ordre de mérite, furent "County Slicker", par le Cercle Dramatique Good Neighbours, et "Journey's End", par le Winnipeg Players' Guild.

L'interprétation homogène et bien équilibrée de la pièce française était en plus caractérisée par l'authenticité des types. Les bruits de coulisse et les effets de scènes particuliers concoururent à un ensemble d'un réalisme saisissant. Deux des interprètes — M. Joseph Plante et M. Arthur Boutal — s'attirèrent de grandes louanges de la part du juge. L'un et l'autre furent admirables; M. Plante, émouvant de naturel et de sincérité; M. Boutal, prodigieux de verve et de réalisme. Mmes Hubicki et Boutal jouèrent avec la délicatesse et la sensibilité qu'elles introduisent toujours dans leurs rôles. M. Gauthier s'est montré acteur consciencieux et très appliqué dans un rôle ingrat. M. Guyot a typé un homme de peine avec une fidélité et une retenue qu'admira l'adjudicateur. M. G.-R. Brunet s'est acquitté excellemment du rôle modeste mais pittoresque du client qui contribue à "lancer" la pièce.



M. Arthur Boutal, directeur du Cercle Molière.

Le Cercle Molière peut être fier de son beau travail d'une si haute tenue artistique qui lui donne droit à la reconnaissance et à l'admiration de tous les amateurs du beau théâtre.

R. DENONCOURT.

PARLEMENTAIRES QUI IRONT AU COURONNEMENT

M. Arthur Beaubien, député de Provencher, sera au nombre de six représentants du Parlement.

OTTAWA — Six députés et deux sénateurs feront partie de la délégation de l'association parlementaire de l'Empire aux fêtes du couronnement.

Les deux whips, d'abord, furent désignés de droit: M. Ross Gray, député libéral de Lambton-ouest, et M. A.-C. Casselman, député conservateur de Greenville-Dundas.

Les autres députés sont: MM. Wilfrid Girouard, député de Drummond-Arthabaska, Arthur Beaubien, député de Provencher, Man., et Geo. W. McPhee, député de Yorkton, Sask., du côté libéral. Le sénateur Arthur Hardy, ancien président du Sénat, fera aussi partie de la délégation.

Du côté conservateur, les délégués seront: M. Hugh Stewart, ancien ministre des Travaux publics et député de Leeds, et le sénateur Louis Côté.

Cette délégation est distincte de la délégation officielle du Canada, qui comprendra le premier ministre, M. Mackenzie King, divers membres du Cabinet, le président de la Chambre, M. Pierre-F. Casgrain, le président du Sénat, le sénateur Foster, le chef de l'opposition aux Communes, M. R. B. Bennett, et le Leader du gouvernement au Sénat, le sénateur Dandurand, et le Leader conservateur, M. Arthur Meighen.

OTTAWA — Ludwig Kempff, consul général allemand au Canada, est mort lundi à la suite d'une opération pour l'appendicite.

Commission d'enquête

Entre temps, quelques résolutions ont été déposées. En particulier celle du Dr Fox, chef du Crédit Social, demandant au gouvernement de nommer une commission pour "enquêter et faire promptement rapport sur la production actuelle et possible, la distribution et la consommation, et la situation financière du peuple de cette province."

Nouvelles Brèves

MONTREAL — Howie Morenz, une étoile du hockey qui jouait avec les Canadiens de Montréal, a succombé lundi soir à une syncope.

OTTAWA — La sentence de mort prononcé contre Christian-Maud Pogmore, de Reed Deer, Alta., a été commuée en emprisonnement à vie. Son complice, Emmanuel Ernst, a été pendu. Ils avaient assassiné le mari de la femme Pogmore.

KINGSTON, Ont. — Le directeur de la police municipale de Kingston a déclaré illégal le jeu de bingo et a menacé de poursuites criminelles tous ceux qui joueront au bingo.

TORONTO — Le docteur A.-Duncan Roberts, député du Sault-Sainte-Marie à l'Assemblée législative, a été rayé des cadres du parti libéral et accusé par son chef, l'hon. Mitchell Hepburn, premier ministre, de "malversation" et de "conduite indigne d'un membre de la Législature."

TORONTO — Les tavernes d'Ontario ont vendu pour $18,814,262.35 de bière en 1936.

NORTH BAY, Ont. — M. et Mme Jonathan Brown, dont le domicile à North Bay est à une distance d'environ 12 milles de l'endroit où naquirent les jumelles Dionne, sont père et mère de trois jumelles.

LONDRES — Le duc de Windsor et Mme Walis Simpson s'épouseront peu après la publication du décret final qui doit consommer le divorce de cette dernière, le 27 avril prochain, déclare un ami intime de l'ancien souverain d'Angleterre.

LONDRES — Cent Anglais ont été tués et trois cents ont été blessés en luttant pour le gouvernement loyaliste d'Espagne, raporte le parti communiste britannique.

WASHINGTON — Le secrétaire de l'agriculture, Henry-A. Wallace, a annoncé que son département paierait aux cultivateurs de l'Ouest américain 15 sous comptant pour chaque acre de terrain dont ils auraient chassé 90 pour cent des taupes.

A LA MÉMOIRE DE LA SALLE ET D'IBERVILLE

Un monument au premier et une plaque sur une maison qu'habita le second à Montréal.

MONTREAL — La célébration du 250e aniversaire de la mort de Cavelier de la Salle et l'évocation du souvenir des explorateurs français aux Etats-Unis auront un double écho à Montréal, le dimanche 11 avril. On posera la première pierre d'un monument à Cavelier de la Salle, aux abords du pont Honoré Mercier, à Ville La Salle, et une plaque commémorative sera dévoilée à la façade d'une maison qu'habita d'Iberville, rue Saint-François-Xavier.

Le monument, situé sur le territoire de l'ancienne paroisse de Lachine coûtera environ $6,000 et sera érigé par le gouvernement fédéral, tandis que la plaque rappelant le souvenir d'Iberville sera probablement offerte par la ville de Montréal.

Quelques membres de la mission de France en Louisiane et au Texas viendront assister à ces deux cérémonies à Montréal. Ils seront les hôtes d'un dîner offert par le Comité France-Amérique, le samedi soir 10 avril, puis d'un déjeuner offert le lendemain par la Société Historique, au Cercle Universitaire.

Après une courte réception à Ottawa et un bref séjour à Québec les distingués délégués français s'embarqueront à New-York, à bord de la "Normandie."

Un aéroplane pour Mgr Breynat

HULL — S. E. Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du MacKenzie, espère avoir bientôt son propre aéroplane pour ses misisons avec M. Louis Bisson, de Hull, comme pilote-mécanicien. Il a fait récemment l'acquisition d'un traineau-hélice baptisé l'Immaculata; c'est une sorte d'automobile pour les chemins de neige, montée sur des skis et munie d'une hélice et d'un moteur d'aéroplane.

LA MISSION CAVELIER DE LA SALLE

Elle partira demain de Paris pour son pèlerinage en Amérique — Quelques-uns des Français de marque qui en font partie.

PARIS — La mission nationale française qui se rend aux Etats-Unis pour commémorer le 250e anniversaire de la mort de Cavelier de la Salle quittera Paris le 11 mars. Elle apportera les dons destinés aux gouvernements, aux grandes institutions et aux personnalités dont elle sera l'hôte. Deux bustes en bronze de Cavelier de la Salle, du sculpteur Lagriffoul, premier grand prix de Rome, seront offerts, l'un au gouvernement de la Louisiane pour être érigé à Bâton-Rouge, l'autre au gouvernement du Texas pour être érigé à Austin. Ces deux bustes seront inaugurés solennellement pendant le passage de la mission dans les deux villes.

Médailles et plaques

Le graveur Gandon exécuta une gravure sur cuivre de Cavelier de la Salle dont un tirage sera spécialement fait pour la mission. La Monnaie de Paris fit établir deux médailles, l'une de Cavelier de la Salle par le graveur Delannoy, l'autre au Père Marquette par Lavrillied. En outre, le comité France-Amérique apportera la carte des explorations françaises en Amérique septentrionale des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ornée d'enluminures relevées dans les portulans anciens. La mission apporte également deux plaques de bronze commémoratives d'Iberville, "le Cid Canadien", qui seront apposées l'une à La Havane où il est enterré, l'autre à Mobile, capitale d'Alabama, qu'il a fondée.

Toutefois, il sera impossible de transférer les cendres d'Iberville en raison des difficultés d'identification.

Délégués

L'Université de Paris sera représentée par Fortunat Strowski, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne; Firmin Roz, membre de l'Institut, directeur de la Fondation canadienne à la cité universitaire; Louis Cazamian, professeur de la Sorbonne; René Maunier, professeur à la Faculté de droit. L'Académie française a désigné son directeur en exercice, André Chevrillon.

La ville de Paris sera représentée par Raymond Laurent, Alfred Bour et Béquet, président, vice-président et secrétaire du Conseil municipal.

L'Académie des sciences morales et politiques sera représentée par Louis Marlio, de l'Institut; la Chambre de commerce de Rouen par son vice-président, Lebourgeois; le comité France-Amérique, par Gabriel-Louis Jaray, membre du conseil d'Etat, vice-président délégué, président de la Commission exécutive du comité; la Société de géographie, la Société des américanistes, l'Académie des sports et la Maison des nations américaines par le marquis de Créqui Montfort.

M. BENNETT DÉPOSE UNE MOTION DE DÉFIANCE CONTRE LE CABINET

Il n'approuve pas ses efforts pour résoudre le problème du chômage — Un sous-amendement créditiste déclaré hors d'ordre.

OTTAWA — Le chef de l'opposition, M. R.-B. Bennett, à la fin d'un discours de trois heures sur le budget, a proposé une motion de défiance dans le gouvernement.

Depuis le commencement de la session c'était la première fois que M. Bennett condamnait nettement la politique ministérielle. Jusqu'ici il s'était montré fort conciliant, notamment lors du débat sur les crédits militaires. Changeant brusquement de tactique, il a proposé une motion de défiance, exprimant par là qu'il n'approuve pas les efforts du gouvernement King pour résoudre le problème du chômage. Il y avait, dans ce geste du chef de l'opposition, une amère ironie. Combien de fois, de 1930 à 1935, les libéraux n'ont-ils pas condamné la politique de M. Bennett relativement au chômage! Combien de fois ne lui ont-ils pas rappelé les promesses inconsidérées qu'il avait faites pendant la campagne électorale de 1930!

Pour M. Bennett, le jour des représailles est enfin arrivé. Est-il besoin de dire qu'il ne perd pas l'occasion de payer les libéraux de leur monnaie? Avec une évidente satisfaction, il a proposé à la motion d'aller en comité des voies et moyens la motion suivante: "Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par ceux-ci: Que la Chambre regrette que le gouvernement n'ait pris aucune mesure efficace pour remédier au chômage."

L'ironie de M. Bennett

M. Bennett a employé son arme préférée: l'ironie. Il a analysé le nouvel accord anglo-canadien et montré qu'il ressemble comme un frère à l'accord de 1932. Sans doute faut-il faire la part de l'exagération dans ce plaidoyer. N'empêche qu'il a donné une interprétation du nouveau traité qui place le gouvernement en singulière posture. M. Bennett a rappelé aux libéraux l'opposition tenace qu'ils firent au traité de 1932 et il leur a demandé comment ils peuvent, sans se contredire, présenter un traité en tout semblable à celui contre lequel ils avaient tant d'objections il y a cinq ans.

M. Norman Rogers, ministre du Travail, a donné la réplique au chef de l'opposition. Il a expliqué la politique du gouvernement relativement au chômage. M. Bennett a eu l'appui des C.C.F. et des créditistes.

Sous-amendement hors d'ordre

Un amendement proposé par John Blackmore, chef des créditistes, exprimant le regret que le gouvernement ait refusé aux fermiers de l'Ouest le privilège de vendre leur blé à la Commission du Blé à moins que le prix ne tombe à 90 sous le minot, a été déclaré hors d'ordre.

Le français à Radio-Canada

OTTAWA — A M. Lapointe, libéral de Matapédia-Matane, qui avait demandé combien de temps la Société Radio-Canada consacre par semaine aux programmes français dans la province de Québec, le gouvernement a répondu qu'on consacre 13 heures et 45 minutes aux programmes français et 9 heures et 45 minutes aux programmes anglais dans la province de Québec; sur le réseau national, 11 heures et 45 minutes aux programmes anglais et 1 heure et 15 minutes aux programmes français dans les provinces autres que celle de Québec.

Franco accuse la France

SALAMANQUE — Le gouvernement Franco accuse la France de fomenter des troubles au Maroc espagnol, afin d'avoir un prétexte d'envahir le pays africain en question, et il se déclare prêt à faire face à toute tentative d'agression.

PARIS — Des Français, qu'il y a lieu de croire au courant de ce qui se passe, disent qu'il est absurde d'affirmer que la France cherche à fomenter des troubles au gouvernement Franco au Maroc espagnol.

LONDRES — Le Manchester Guardian estime remplie d'absurdités la note du gouvernement Franco accusant la France d'avoir des desseins sur le Maroc espagnol.

Mgr Kugener, P.D., est él[u] vicaire capitulaire de Gravelbourg

GRAVELBOURG, Sask. — Les conseillers du diocèse ont élu Mgr H. Kugener, curé de Willow Bunch, vicaire capitulaire pour administrer le diocèse pendant la vacance du siège.

Le nouvel administrateur est curé de la paroisse de Willow Bunch depuis 1925.

Mgr Kugener est né à Vrigne-aux-Bois (Ardennes), Frances, en janvier 1873. Il fit toutes ses études en France. Ordonné prêtre en 1901 à Reims, il fut professeur au Petit Séminaire de Reims. Il vint au Canada en 1904 à la requête de Mgr Langevin.

Durant son séjour au Manitoba, l'abbé Kugener fit du ministère dans les paroisses de Saint-Norbert, Saint-Eustache et Sainte-Delphine. Ensuite, il vint en Saskatchewan, pour être le premier curé de la paroisse de Dollard et quelques années plus tard, il donna ses services à la paroisse de Radville. En 1925, il fut nommé curé de Willow Bunch, où il est demeuré depuis.

L'automne dernier, les titres de vicaire général et de prélat domestique lui furent décernés.

LAUSANNE — L'Université de Lausanne, en Suisse, qui expulsa Mussolini quand il était étudiant parce qu'il avait fomenté des grèves, vient de lui décerner un doctorat honorifique.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

LA BROQUERIE

Coopérative

Notre organisation coopérative est en pleine voie de prospérité. Les chiffres officiels ci-dessous en font foi et nous permettent d'être légitimement fiers. Mise en opération le 19 juin 1935, les organisateurs étaient loin de s'attendre à semblable résultat.

Il est vrai qu'un certain nombre d'étrangers augmentent ces chiffres, mais d'ici un an peut-être, il nous faudra les remercier pour faire place à nos seuls membres, bien que la capacité actuelle soit de 22,000 livres de lait par jour.

Ce qui nous réjouit surtout, c'est l'augmentation et l'amélioration des bons troupeaux chez nous. Que nous réserve l'avenir si ce travail se continue? Notre paroisse peut donc regarder les années futures presque rassurée. C'est "la poule aux oeufs d'or" qui est entrée chez nous; mais, de grâce, n'allons pas la tuer pour voir dedans. Nous serions malheureux et pour longtemps.

Nous tenons à remercier ici la "Compagnie Kraft" qui fabrique pour nous et qui nous a donné jusqu'à présent un service de premier choix.

Ces chiffres sont officiels d'après les livres de la Compagnie:

Quantité de lait reçue, 3,479,916 livres. Quantité de livres de gras, 128,255 livres. Moyenne générale du "test", 3.68 p.c. Fromage produit, 343,690 livres. Argent payé aux patrons, $37,632.15. Prix moyen par 100 livres de lait, $1.08. Prix moyen par livre de gras, 29 sous.

Si l'on se demande après cela: qu'est-ce qu'une coopérative? On pourrait répondre: c'est lorsque les "habitants" se disent entre eux: "On en a assez de laisser nos affaires entre les mains des étrangers, occupons-nous de nos affaires nous-mêmes." Résultat: les bénéfices vont à qui de droit.

• • •

GRADE XI — Laurette Tétreault, Jeanne Emond.

GRADE X — Gertrude Tétreault, Yvonne Rocan.

GRADE IX — Jeanne d'Arc Fabas, Irène Rocan.

GRADE VIII — Edouard Lafortune, Alphonse Deschênes.

GRADE VII — Lucie Boisjoli, Lucien Mireault.

GRADE VI — Florence Rocan, Gérard Tétreault.

GRADE V — Ida Lafortune, Marguerite Boily.

GRADE IV — Léonie Gauthier, Maurice Rocan.

GRADE III — Paul Beaupré, Elise Bédard.

GRADE II — Hermance Gauthier, Eugène Beaupré, Denise Boily.

GRADE I (a) — Fernand Balcaen, Jean Granger.

GRADE I (b) — Elie Bédard, Yvette Gagnon, Paul Rocan.

SAINT-ADOLPHE

Décès de Bernard Bériault, père et fils

"Je viendrai comme un voleur dans la nuit." Cette parole du Maître vient de se réaliser coup sur coup et dans la même famille.

Samedi matin, 27 février, le plus vieux citoyen de Saint-Adolphe, né sur les bords de la rivière Rouge, il y a tout près de quatre-vingt-cinq ans, M. Bernard Bériault, rendait sa belle âme à Dieu. La mort vint très vite et ce fut une surprise pour tous, lui-même y compris.

Lundi matin 1er mars, les paroissiens et plusieurs amis des paroisses environnantes assistaient au service chanté par M. l'abbé Rocan, curé de Sainte-Agathe.

Ce vieillard vénéré par tous ceux qui l'ont connu laisse le souvenir d'un homme admirable en tout point: grand de taille, robuste et alerte, spirituel et fin conteur, doublé d'un grand chrétien; tous les dimanches, beaux chemins ou mauvais chemins, été ou hiver, à pieds ou en voiture, arrivait le "père Bernard" à neuf heures moins quart, pour communier, et il ne déjeunait que chez lui à trois milles et demi, après la grand'messe . . . Il est précédé dans la tombe par "sa bonne vieille" et par huit enfants . . . je me trompe . . . neuf! Car quatre jours après la mort de son père, son fils "Bernard", qu'on s'apprêtait à transporter à l'hôpital pour une opération de l'appendice meurt dans les bras de ceux qui vont le déposer dans la voiture qui l'attend à la porte. Moins heureux que son père, il ne reçoit les sacrements que dans cet état de "mort apparente".

Le service fut chanté samedi matin, 6 mars, à dix heures, au milieu d'une population profondément émue à la pensée de ce double drame. Ce défunt était âgé de 43 ans.

Restent pour pleurer leur perte Euclide, qui fut le compagnon inséparable de son vieux père, Victoria et Mme H. Clayes, née Armande.

Ces trois personnes remercient cordialement la population pour toute la sympathie qu'ils ont reçue à l'occasion de ces deux grands deuils.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur au Couvent

Cours supérieur: Instruction religieuse, Mary Williams.

GRADE IX — Olga Ruhtkowski, Joséphine Melnychuk.

GRADE X — Frank Feher, Célestin Champagne.

GRADE IX — Lucille Rioux, Mary Williams.

GRADE XIII — Gonzague Magnan, M.-Paule Lavack. Catéchisme, Agnès Dubois.

GRADE VII — M.-Paule Dumesnil, Alice Benoit.

GRADE VI — Instruction religieuse, Fernand L'Heureux, Maurice Desautels, Irma Lacerte.

GRADE V (a) — Catéchisme, Lorette Lagacé, René Bernier, Thérèse Gauthier.

GRADE V (b) — Instruction religieuse, Rolande Barrette, Georgette Lavack, Dora Tétreault.

GRADE IV (a)—Simone Trudeau, Odile Magnan.

GRADE IV (b)—Catéchisme, Marcelle Bohémier, Irène Tougas, Andrée Rochon.

GRADE III — Catéchisme, Joseph Magnan, Armande Trudeau, Lucienne Desautels.

GRADE III (b) Catéchisme, Thérèse Demontigny, Rita Gagné, Yvette Tougas.

GRADE III (c) — André Champagne.

GRADE II (a) — Cécile Gauthier.

GRADE II (b) — Bernard Sanche. Catéchisme, Simonne Dusablon.

GRADE I (a) — Lina Pattyn. Catéchisme, Agnès Dubois.

GRADE I (b) — Catéchisme, Donat Champagne, Alma Desrosiers.

Cours préparatoire— Catéchisme, Simon Duguay, Robert Weib.

LETELLIER

Tableau d'honneur, février, Ecole de Letellier

Médailles d'argent:

Ve CLASSE — Instruction religieuse, Simone Ayotte. Bonne conduite, Thérèse Dandeneau. Excellence, Simone Ayotte. Bon langage, Yvonne Bessette.

IVe CLASSE — Instruction religieuse, Joseph Ennis. Bonne conduite, Hélène La Rocque. Excellence, Marcelle Granger.

IIIe CLASSE — Bonne conduite, Aline Houle. Excellence, Rita Jubinville. Bon langage, Eugénie Goulet.

IIe CLASSE — Bonne conduite, Claire Bouchard. Excellence, Pearl Bosiak. Bon langage, Jeannine Bruyère.

• • •

Résultats du concours de février

GRADE XI — Simone Ayote, 77%; Antoni Loiselle, 74%.

GRADE X — Yvette Houle, 61%; Sydney Empson (ex-aequo). Jessie Calder, 60%; Pearl Empson (ex-aequo).

GRADE IX— Thérèse Dandeneau, 72%; Aurore Saurette, 71%.

GRADE VIII — Marcelle Granger, 80%; Marcelle Dionne, 76%.

GRADE VII — Thérèse Manseau, 73%; Verna Calder, 71%.

GRADE VI — Rita Jubinville, 94%; Marguerite Damphousse, 92%.

GRADE V — Charlotte Cloutier, 92%; Georgette Dionne (ex-aequo); Eugénie Goulet, 85%.

GRADE IV — Jeannine Bruyère, 89%; Claire Bouchard, 88%.

GRADE III — Pearl Bosiak, 93%; Simone Guénette, 82%.

GRADE II — Françoise Bruyère, 86%; Marcelle Loiselle, 85%.

SAINT-NORBERT

GRADE XII — Jeanne D'Heilly, Marcelle Lemaire.

GRADE XI — Adrienne Conan, Jeanne Hébert.

GRADE X — Lillian Croker, Aurore Landry.

GRADE IX — Cécile Corbeil, Lillian Plantje, Yolande Millier.

GRADE VIII — Rose Lamblin, Iola Welsh, Doris Welsh.

GRADE VII — Maria Vergnano, Yvette Kenny.

GRADE VI — Mary Yendyrowick, Marguerite McNaughton.

GRADE V — Lorraine Saint-Germain, Marielle Moreau.

GRADE IV — Fleur-Ange Cormier, Gertrude Girouard.

GRADE III —Norma Weir, Thérèse Primeau.

GRADE II — Eileen Connery, Madeleine Campeau.

GRADE I — Lina Grouette, Hélène Pelletier.

Cours préparatoire — Gertrude Lord, Edna Gosselin.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Académie de Sainte-Rose

GRADE VII — Juliette Dufault.

GRADE VI — Reine Floch.

GRADE V — Fernande Rodier.

GRADE III— Marie-Anne Tardiff.

• • •

Tableau d'honneur pour le mois de février Ecole du village

GRADE XI— Alice Ploschuk, Léonie Brunel, Helen Morton.

GRADE X— Yvonne Adam, Eileen McCarthy, Marie-Jeanne Roche.

GRADE IX — Jeanne Floch, Alphonsine Neault, Théodore Prikker.

GRADE VIII — Delphine Maguet, André Molgat, Henry Tucker.

GRADE VII— Noëllie Tucker, Annette Lussier, Frida Prikker.

GRADE VI — Gildas Molgat, Alvina Ferrand, Cyril Montagne.

GRADE V—Irène Montagne, Jean Lagassé, Gérard Beaudry.

GRADE IV—Maurice Neault, Léonie Neault, David Lussier.

GRADE III — Anne-Marie Neault, Eugène Lansard, Cécile Ingelbeen.

GRADE II — Léontine Neault, Robert Furneaux, Olive Beaudry.

GRADE I — Adrienne Lansard, Eric Lusier, Marie Pingrenon.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION

Les Communautés

Percepteur: M. J.-A. Marion.

$75.00 — Les RR. SS. Jésus Marie.

$25.00 — S. E. Mgr Yelle, Mgr Jubinville, Hôpital de Saint-Boniface, RR. PP. Oblats.

$20.00 — Collège de St-Boniface.

$16.00 — Les RR. FF. de Marie.

$10.00 — S. E. Mgr Béliveau, RR. SS. du Précieux Sang, Hôpital Saint-Roch, la Maison Provinciale, Hospice Taché, le Juniorat.

$5.00 — MM. les abbés Boulet, Décosse, d'Eschambault, Primeau, Blais, les RR. SS. Oblates, R. P. Damase, R. P. Baillargeon.

$4.00—M. l'abbé Fortin.

$3.00—M. l'abbé A. Brunet.

$2.00—M. l'abbé E. Lévêque.

Total — $320.00

Les Jeunes

Perceptrices: Mlles B. Painchaud, Alice Marcoux, E. Pujo, P. Spénard, E. Brodeur, J. Gallant, A. Poitras, L. Poitras, L.-A. Désautels, M.-T. Brunet, P. Sumner, Anne-M. Cusson, C. Désautels, Thérèse Bélanger.

$3.00 — Mlle Marie-J. Bérubé.

$2.00 Mlle Lucienne Dussault, M. Raoul Mager.

$1.50 — Mlle Paula Sumner.

$1.25 — Mlles Lafrance.

$1.00 — Mlles Irène Benoist, Madeleine Painchaud, Adrienne Marion, Dorothée Toupin, Denise Rocan, Simone Marcoux, Val. Couture, Ant. Baril, Yvette Gaudette, Anna Marion, Jeanne Painchaud, M. Coutu, Mlles Bougard, Mlles A. et M. Blanchette, MM. Arthur Leclerc, M. Prud'homme, Roland Couture, Etienne Couture, E. Laflamme, Marc Meunier, D. et G. Prénovault, Albert Lambert.

75 sous — Mlles A. et I. Trudel.

50 sous — Mlles Eugénie Dubuc, Jeannette Mathieu, Georgette Despatis, Marcelle Rocan, M. H. et Mlle F. Dubé, C. Dugal, Ang. Pelletier, Flora Bellavance, Anna Leclerc, Aurore Paul, Alex. Larivière, Cécile Buote, Irène Langevin, Annette Lévêque, A.-M. Cusson, G. Poirier, E. Beaudet, Anna Toussaint, Léonie Guyot, Yvonne Dumont, Marg. Dumont, L. Ouellette, M.-T. Brunet, Dorianna Phaneuf, MM. Olier Voyer, Aurèle Voyer, J. Boissonnault, Gilles Guyot, Ant. Painchaud, Lucien Painchaud, Roland Pelletier, Roméo Chenier.

25 sous — Mlles Yvonne Perron, A. Gauvreau, Ethel Pujo, Germaine Bochard, F. Normandeau, Georgeline Bélanger, Rolande Lacroix, Joséphile Gallant, M. André, B. Grandmont, A. Phaneuf, Agnès Lavoie, Bernadette Bélanger, MM. Georges Poitras, Roland Lévêque, Louis Thorimbert, M. Achet, Marcien Bélanger, Alcide Faucher, Florent Bélanger.

10 sous — Mlles M.-A. Grandmont, E. Gallant.

Total — $52.70.

Ave. Provencher

Percepteurs: MM. O. Faille, P. Lavoie.

$12.00 — MM. Henri Lacerte, Juge Bernier.

$5.00 — M. J.-H. Baudry.

$3.00 — M. Louis-J. Lévêque.

$2.00—MM. Jos. Fourneaux, François Deniset, Mme Plourde, Mlle Mélina Beaupré.

$1.00 — Mme Joubert, Mme Vaudry, Mme Martel, Mme Y. Bonin, Mme Morin, Mme Ledoux, Mme G. Fortin, M. W. Ducharme.

50 sous — MM. A.-J.-H. Dubuc, T. Gagnon, J.-P. Tremblay, N. Dauphinais, Raoul Rémillard, Urgel Rémillard, L. Laplante, T. Pélissier, O. Faille, Emile Couture, Mme Ida Désautels, C. Simon.

35 sous — M. A. Asselin.

25 sous — MM. A. Lafrenière, E. Létourneau, Louis Gauvreau, Lucien Savoie, H. Gauthier, Henri Boux, Mme Pion.

10 sous — M. Tétreault.

Total — $56.20.

Spécial

$5.00 — MM. G.-P. Jessop, P. de la B. Taché.

Total — $10.00.

Rue Dumoulin

Percepteurs: MM. C. Sumner, M. Trudeau, B. Trudeau, J. Bélanger.

$5.00 — M. le juge Prud'homme, M. J.-A. Marion, famille Constant.

$3.00 — MM. F.-X. Lavoie, A.-C. Larivière.

$2.00 — Mme E. Cyr, MM. J.-B. Lavery, Raymond Bernier.

$1.50 — M. J.-L. Van Belleghem.

$1.00— MM. O. Bellavance, L. Soenen, J.-B. Voyer, P. Lavoie, F.-X. Gosselin, Alph. Lemay, Taillefer Lévêque, Chs Senez, Jos. Bibeau, A. Pelletier, L. Trudeau, G. Larivière, G. Giguère.

75 sous — M. Charles Lemay.

50 sous — MM. Ovide Brodeur, J. Laforme, J. Bouchard, D.-E. Asselin, Mme Proulx, David Marion, Mme E. Pelletier, Mme Stanners, Mme E. Trudeau, E. Côté.

25 sous — MM. P. Laurendeau, J. Prescott, M. Ozanam, M. Tissot, J.-Eug. Fontaine, Mme A. Trudeau, Amanda Delorme, A. Poirier.

20 sous — M. Stillwater.

10 sous — M. Salard.

Total — $49.55.

Rue La Vérendrye — La Pointe

Percepteurs: MM. J. Mager, J. A. A. P.

$3.00 — M. J.-C. Davis.

$1.00— MM. Louis Lévesque, Alex. Rey, Jos. Arpin, J.-B. André, Mme J. Lafrance, Mme D. Colin.

50 sous — M. R. Stinson.

25 sous— MM. Y. Rondeau, W. Lamirande, Jos. Vermette, Vic. Vermette.

Total — $10.50.

Rues Notre-Dame et Collège

Percepteurs: MM. G. Guyot, J.-B. Pambrun.

$2.00 — Mlle M.-L. Dussault.

$1.00 — MM. J. Turenne, E. Montcalm, Pelletier Frères, J. Legouarguer, Ant. Lanthier, H. Painchaud, E. Trudeau, J. Toussaint, Mme J.-T. Renaud, Léon Rey, Achille Hogue, M. Morin, Ovide Désautels, Cécile Van Belleghem, Mme J. Detruyenaere, Mme G. Lévêque, Rémi Dussault.

50 sous — Mme F. Simon, W. Young, Mme A. Augers, A. Michon, L.-P. Beaudette, Adolphe Guyot, Mme A. Bougard.

25 sous—Mme A. Gauthier, Mme C. Béguin, Mlle Borelli, G.-A. Bourgeois, Eug. Sigouin, Jean Masson, W. Laferrière.

Total — $23.25.

Rue Masson

Percepteur: M. Adolphe Huot.

$5.00 — M. J.-J. Préfontaine.

$4.00 — Dr Henri Guyot.

$3.00 — M. Henri d'Eschambault.

$2.00 — M. Adolphe Huot.

$1.50 — M. J.-B. Poitras.

$1.00 — MM. J. Asselin, J. Forstall, Roger Blanchette, Mme E. Lévêque, Mme E. Dubuc, H. Béchard, D. Pelland, Mme L. Bessette, C. Dussault, M. J.-E. Béliveau.

50 sous — MM. G.-H. Bérubé, H. Rondeau, Anonyme, Anonyme, Art. Lemay, Mlle Gautron.

25 sous — M. J. Brassington.

Total — $28.75.

Rue Aulneau

Percepteur: M. Geo.-H. Bérubé.

$6.00 M. Louis Larivière.

$5.00 — M. Emile Létienne.

$1.00—MM. Jean Trudeau, L. Dorge, H. Poirier, J.-J. Blais.

50 sous — MM. Ant. Dupas, F. Cheramy, Alex. Lescarbault, Louis Roussin, Mag. Lacroix, Gilles Raiche, H. Savaria, Jean Bouvier.

15 sous — MM. Roland Beaudry, A. Lambert, Mme Louis Beaulieu, N. Bourbonnière, A. Mahé.

Total — $20.25.

Rues Hamel-Cathédrale

Percepteur: J.-E. Hébert.

$10.00 M. S.-J. Dussault.

$5.00 — M. J.-C. Fournier.

$2.00 — M. François André.

$1.00 — MM. C. Poitras, Phil. Blanchette, P. Raimbault, P. Nault, J.-A. Guay.

50 sous — MM. W. Boucher, A. Dubé, A. Marcoux, Jos. Germain, Mme V. Jacques.

35 sous — Mme D. Monchamps.

25 sous — MM. Raoul Sicotte, J. Hébert, J. Chaleil, J. Delorme, Mme J. Laurent, Mme R. Corbeil.

10 sous — Mme E. Plante.

Total — $26.45.

Rue Ritchot

Percepteurs: MM. Ed. Fontaine, M.-L. Achet.

$12.00—M. Jos. Vermander.

$5.00 — M. S.-A. Nault.

$2.00 — MM. Z. Brabant, Albert Paquin.

$1.00 — MM. U. Lambert, Roméo Dubreuil, H. Duyveyjonck, C. Muller, J.-A. Prenovault, Mme Pelletier.

50 sous—MM. N.-J. Senez, A. Meunier, Mme St-Godard, P.-J. Fontaine, J.-N. Senez, A. Brodeur, Z. Magnan, Anonyme, F. Achet, Mme M. Poirier, A. Guilbault, J.-A. Robitaille, Arthur Lane, Albert Devigne.

25 sous — MM. M. Barnabé, Mme H. Fry, Laurent Huot, J. St-Hilaire, E. Normandeau, J.-B. Jacques, Mlle T. Laurendeau.

Total — $35.75.

Rue Langevin

Percepteurs: MM. R. Roy et Cadoreth.

$3.00 — M. J.-H. Daignault.

$2.00—MM. J.-A. Pambrun, Math. André.

$1.00 — MM. E. Drouin, B. Laurin, S. Fontaine, Mme Mainguy, Mme Dugal, Mme Tétreault, W. Goebel, Léon Laurence, Geo. Bibeau, Mme Dusseigne, R. Joberty, Mme Lafrance, Ab. Mousseau, Chas. Dufault, Mme B. Gaudette, A. Labossière.

50 sous— MM. A. Mondor, F. Laurence, R. Péloquin, A. Savoie, G. Pambrun, L. Boissonnault, Bruno Brisebois, Mme Audel, F. Boisselle, H. Boisselle, T. Grouette, Mme E. Toupin, Mme A. Henrie, Mme Allésia.

25 sous — MM. J. Robert, E. Girouard, J.-A. Leduc, Mme Hermary, Mme Noël, O. Ethier, Mme Art. Mousseau, J.-A. Normandeau, R. Moreau, W. Adam.

10 sous — M. Justin Pascal.

Total — $32.60.

Rue St-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. Roland Couture, Ulric Bélanger, M. Bétournay.

$10.00 — M. le juge L.-P. Roy.

$5.00 — MM. Louis Bétournay, Charland Prud'homme.

$3.00 — MM. Alexandre Bernier, Jos. Dumouchel.

$2.50 — M. G.-R. Brunet.

$2.00 — MM. Noël Bernier, Jean Constant, Jos. Mathieu, L.-H. Gauthier, I. Villeneuve.

$1.00— MM. C. Bourque, Raymond Roy, L. Bochard, J.-M. Montagnon, Edmond Lévêque, A.-V. Benoit, Gérard Houde, Jos. Boux, Pierre Chaballier, J.-B.-O. Leclerc, Edmond Perron, E. Desrosiers, N. Despatis, Elzéar Desrosiers, Mme Eug. Couture, M. Miron, Wilfrid Paquin, J.-R. Renault, A. Bouvier, F. Muller, Jean Lavallée, Lucien Daoust, Paul Toussaint, Mme J. Daoust.

50 sous — MM. F. Jodoin, S. Lavallée, M. Bazinet, Jos. Grégoire, M. Muller, L. Pelletier, C. Delmarque, A. Chaput, René Rémillard, Ed. Brunet, Mme L. Dubé, H. Lévêque, C. Ritagliati, Adélard Laroque.

25 sous — MM. M. Bockstael, Cyprien Bélanger, Jean Lalonde, L. Lalonde, M. Hébert, M. Gaudreau, L. de Kuyper, Albert Clément, Mme A. Bélanger.

20 sous — M. F. Lavoie.

Total — $66.45.

Rue de la Morénie

Percepteurs: MM. H. Pambrun, Emile Champagne.

$5.00 — Mme veuve Griveault.

$3.00—M. J.-A. Blain.

$2.00 — MM Alf. Despatis, Geo. Taburet, J.-A. Savignac, Ephrem Toupin, Amable Toupin, Mme L. Marius.

$1.00 — MM. W. McAvoy, J.-B. Laflamme, Aug. Thorimbert, Jos. Dufault, M. Rémillard, Jacques Masserey, J. Pelletier.

50 sous — MM. J.-O. Toupin, Camille Huybrecht, Henri Orieux, A. Spénard, Aimé Lévêque, H. Sicotte, D. Guay, W. Turgeon, P.-E. Bérubé, M. Trudeau, J.-E. Ritchot, Mme W. St-Laurent.

35 sous—M. C. Fontaine.

30 sous—M. H. St-Godard.

25 sous—MM. Jos. Ritchot, Josaphat Ritchot, W. Cadoreth, A. Rémillard, Joseph Joyal, Mme De Kuyper.

10 sous — M. A. Prescott.

Total — $35.25.

Rues Des Meurons, Desautels, Deschambault

Percepteurs: MM. A. Ferland, A. Pambrun.

$5.00 — MM. H. Béliveau, Fred St-Germain.

$2.50 — M. Joseph Gauthier.

$1.00 — MM. F. Beaulieu, Nap. Prud'homme, W.-C. Raymond, Chas. Royal, Robert Croteau, Ed. Lane, S. Rémillard, Nap. Dupas, A. Delmarque, Art. Prud'homme, Aug. Pichette, Arthur Cusson, Mlle Alberta Bernier.

50 sous — MM. Joseph Prince, Albert Pelland, H. Boissonneault, S. Prud'homme, A. Perron, Mme W. Roy, Roland Trudeau.

25 sous — MM. Albert Côté, F.-X. Courteau, Mme H. Bourque, Mme E. Beaulieu, Noëlla et Pierre Raymond, Charles Bédard.

Total — $29.75.

Rues Des Meurons-Youville

Percepteur: M. A. Sourisseau.

$10.00 — Mme Gareau.

$2.00 — M. A. Lemay.

$1.00 — MM. H. Pelletier, Ad. Bélanger, A. Chenier, Mme A. Beaupré.

50 sous — MM. A. Gauthier, Cyrille Rémillard, C.-A. Aubert, A. Allaire, N. Minville, Jos. Riel, Lucien Beaulieu, P. Brabant.

35 sous — M. A. Monty.

25 sous — MM. A. Primeau, Léo Gagnon.

Total — $20.85.

(A suivre)

MOSCOU — Nicolai Boukharine et Alexis Rykoff, qui, il n'y a guère de temps, étaient les deux puissants chefs de l'"opposition" au dictateur Josef Staline, ont été expulsés du parti communiste.

VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 MARS 1937 — NUMERO 44

Le sentiment de la responsabilité grandit les hommes au-dessus d'eux-mêmes.

O. SALAZAR.

LA LIBERTÉ

C'est extraordinaire ce que l'on découvre de vérités quand on a le temps de regarder en soi.

ALBERT Ier.

M. Georges de Warfaz et Sacha Guitry

Quelques confrères de l'Est se sont permis de mettre en doute la compétence de M. Georges de Warfaz, juge des épreuves régionales de cette année dans le grand concours dramatique national. Nous n'aurons pas cette audace. Nous voulons simplement verser à son dossier un incident typique qui a marqué la séance de clôture, samedi soir, à Winnipeg.

Ayant à faire la critique du *Voyage à Biarritz*, que venait de jouer avec grand succès la troupe du Cercle Molière, le distingué juge, après avoir dit què la pièce ne lui plaisait pas, est tombé à bras raccourcis sur le théâtre de Sacha Guitry.

On peut ne pas aimer le genre de Sacha Guitry; mais le célèbre acteur-auteur n'avait absolument rien à voir dans l'affaire. *Le Voyage à Biarritz* n'est pas de Sacha Guitry: il est de Jean Sarment, comme chacun pouvait le lire en toutes lettres dans le programme.

M. de Warfaz doit se féliciter d'avoir eu devant lui un public bon enfant et un peu distrait qui, en grande majorité, n'a même pas eu le temps de se rendre compte qu'il se fourvoyait. Dans un autre milieu, avec un auditoire averti et quelque peu impulsif, l'incident aurait pu provoquer du tumulte et la confusion de l'éminent professeur.

Pour des amateurs de théâtre français moderne qui vivent comme nous en plein pays anglo-saxon, il est bien permis d'ignorer et de brouiller les noms des auteurs. Pour un maître qui s'est donné la peine de traverser l'océan et une partie du continent afin de nous initier aux secrets de son art, la bévue paraît presque inconcevable.

Ce que M. de Warfaz reproche surtout à Sacha Guitry, c'est de bâcler ses pièces en trois ou quatre jours. Défaut grave, évidemment. Mais le *Voyage à Biarritz* ne donne guère l'impression d'avoir été expédié en quelques heures. Dans ce petit drame familial plein de vérité psychologique, il y a des types, des situations, des formules ramassées qui ne sentent nullement l'improvisation. Il n'y a même rien qui rappelle la manière de Sacha Guitry.

* * *

Un auteur dramatique quelconque — son nom importe peu —n'assistait jamais aux représentations de ses confrères. A un ami qui lui en demandait la raison, il fit cette réponse très claire et très sensée:

—Si la pièce est mauvaise, *je* m'embête; si elle est bonne, *ça m'embête*....

Nous soupçonnons fort M. de Warfaz, qui est auteur, paraît-il, en même temps qu'acteur, d'en agir de même avec les pièces de son confrère Sacha Guitry. Il dira sans doute qu'il s'y embête. Nous croyons plutôt que ça l'embête, sans qu'il s'en rende compte....

Si M. le juge avait eu l'élémentaire précaution de lire le programme qu'il avait sous les yeux, sa décision finale eût probablement été différente. Il croyait voir jouer du Sacha Guitry et pestait contre le Cercle Molière qui, si loin de Londres et de Paris, se permettait de lui infliger ce pensum. Malgré tout, un haut sentiment de justice dont il convient de le louer lui a fait décerner la seconde place aux interprètes du *Voyage à Biarritz*.

Mais, pour parler en termes juridiques, il y a eu erreur sur la personne. Sacha Guitry est hors de cause. Il ne reste plus que Jean Sarment, — un auteur sympathique, qui se contente de faire des pièces sans les jouer et dont le nom n'a rien de tapageur. La direction du Cercle Molière n'a donc pas fait un si mauvais choix. M. de Warfaz, à qui sa distraction a été signalée, doit reviser son jugement en conséquence. Sa conscience professionnelle l'oblige à une réparation, ou du moins à une explication. Sans quoi le prestige des professionnels européens qui viennent styler et encourager nos amateurs s'en trouvera compromis. Il y va du succès de ce mouvement qui a tant fait chez nous, depuis quelques années, pour l'avancement de l'art dramatique.

Donatien FREMONT.

P. S.— Dans la page éditoriale de la *Free Press* du mardi 9 mars, le professeur Arthur L. Phelps, directeur de l'enseignement anglais au Wesley College, dénonce vigoureusement M. de Warfaz dans lequel il se refuse à voir un juge compétent. Il lui reproche d'avoir accordé la première place à une pièce qui n'a rien de remarquable et n'a pas été relevée par la manière dont elle a été jouée. Le professeur ajoute: "*Unfortunately, also, he placed it above the offering of Le Cercle Molière, in which there was a delightful consistency of varied and satisfying excellences.*"

D. F.

"Riel n'était pas un Métis"

Sous le titre: "Riel n'était pas un métis!" le "Petit Journal", de Montréal, vient de publier un article où nous relevons les passages suivants:

"Nous avons été assez heureux de retracer à Montréal le seul descendant direct de Jean-Baptiste Lagimodière qui se soit installé à l'est du pays: M. Rodrigue Lagimodière. Né à Lorette, près de Winnipeg, celui-ci a encore deux soeurs et cinq frères dans cette province. Son père, M. William Lagimodière, ancien député de la Vérendrye (Manitoba), était le fils d'Elzéar Lagimodière, fils de Laprairie Lagimodière, second fils de Jean-Baptiste.

"M. Lagimodière nous déclare catégoriquement que le père de Louis Riel était un Irlandais de Maskinongé (d'où vient Lagimodière et son épouse) dont le véritable nom était Rhiel. Vers 1840, ce dernier entra au Séminaire des Oblats, à Lévis. Ne se sentant pas de vocation pour la prêtrise, il quitta le Séminaire.

"Comme ces choses étaient fort mal vues à l'époque, il émigra vers l'Ouest et changea son nom en celui de Riel. Il épousa Julie Lagimodière, fille de Jean-Baptiste, dont il eut un fils nommé aussi Louis, chef de la rébellion. Ce qui semble bien prouver hors de tout doute que Riel n'a jamais eu une goutte de sang sauvage dans les veines, comme on l'a toujours cru. Sauf erreur, c'est la première fois que cette affirmation est faite publiquement."

Le témoignage de M. Rodrigue Lagimodière étant de nature à donner du crédit à cette déclaration auprès des personnes peu familières avec l'histoire de l'Ouest, nous croyons devoir y apporter les rectifications nécessaires.

La famille Riel est bien d'origine irlandaise et ceci ne constitue pas une nouveauté. L'ancêtre (Reel) vint au Canada vers la fin du XVIIe siècle. En 1733, Antoine Riel dit Lyrlande et Maurice Riel dit Lyrlande s'engageaient à Montréal "pour faire le voyage dans le Nord",—autrement dit, pour se joindre à l'expédition de La Vérendrye. Un autre Riel (Jean-Baptiste), de Berthier-en-haut, vint plus tard dans l'Ouest au service des compagnies de fourrures et y épousa une métisse franco-montagnaise.

C'est de ce mariage que naquit à l'Ile-à-la-Crosse, le 7 juin 1817, Jean-Louis Riel dit l'Irlande, père de Louis Riel, chef du Gouvernement Provisoire de la Rivière-Rouge.

A l'âge de cinq ans il partit avec ses parents pour Montréal, où il s'instruisit quelque peu et apprit le métier de cardeur.

De retour à la Rivière-Rouge avec sa famille, il séjourna trois ans au lac de la Pluie comme employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est alors qu'il se rendit dans l'Est pour entrer au noviciat des Oblats. Au bout de deux ans, la nostalgie du pays natal le ramenait dans l'Ouest. Il y épousa une jeune métisse qui mourut peu de temps après; il se maria en secondes noces avec Julie Lagimodière, l'une des filles de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury.

Jean-Louis Riel n'eut pas à changer son nom, ce qui eût été parfaitement inutile, puisqu'il revenait dans son propre pays. De tout temps on avait écrit indifféremment Rhiel, Riel ou Rielle.

La plupart des historiens ont insisté outre mesure sur l'ascendance indienne de Louis Riel qui était à vrai dire, peu accentuée. Cependant, on ne saurait dire qu'il "n'a jamais eu une goutte de sang sauvage dans les veines", puisque sa grand'mère paternelle était une métisse franco-montagnaise.

D. F.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Après le concert du 2 mars

Winnipeg, Man.,
le 4 mars 1937.

Monsieur le Directeur
de la Liberté,

Vous allez peut-être dire que j'ai les nerfs malades. Je vous rassure tout de suite. Un certificat médical tout récent me classe "A I".

Ce début pour en venir à ceci. On a écouté le concert français du 2 mars au CJRC. A 2 heures du matin, je n'avais pas encore fermé l'oeil. Il y avait longtemps que je n'avais éprouvé pareille émotion. "Comment, je me disais, on a ici un pianiste-improvisateur du calibre de ce Fernand Tellier et personne n'en souffle mot? On possède un choeur d'enfants tel que j'en ai toujours rêvé et il reste caché entre les quatre murs du Collège?" Et ainsi de suite . . . jusqu'à 2 heures de la nuit!...

Je ne veux pas abuser de l'espace. Je résume donc mes impressions en ce cri du coeur: "Bravo, petits gas du Collège! Bravo, Fernand! Bravo, M. Daoust! Merci!" On sera là mardi prochain.

Un ami du Vieux Lapin.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.,
le 6 mars 1937.

Monsieur le Directeur,

Nous étions aux écoutes mardi dernier pour le premier concert français des Reuter Products. Un quart d'heure! Nous voyions s'enfuir les minutes . . . nous aurions voulu les éterniser. Ah! quel beau concert! Quelle révélation pour les gens de la campagne que cette chorale du Collège si bien stylée, aux chants si nuancés! La riche voix de M. Deschênes nous faisait chaud au coeur et la leçon des petits lapins ne sera pas perdue pour la jeunesse manitobaine. Après ce concert, j'ai entendu un petit bout d'homme de 9 ans demander à sa mère: "Maman, chante-m'en donc des chansons de grand-père." Ce cas n'est peut-être pas unique. Je souhaite de tout coeur qu'il se répète dans tous les villages et tous les foyers franco-manitobains.

Félicitations chaleureuses et enthousiastes à tous ceux qui ont participé à ce concert et puissions-nous les entendre de nouveau et bientôt! Après un quart d'heure comme celui-là, on se sent fier d'être

Canadien français.

Désillusion d'un cultivateur

A la suite de certains bons conseils, je me décidai de passer par la "Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers."

J'allai au "Sequestre officiel," bureau français, qui vous laisse une impression de je ne sais quoi faire, où du moins tout repose entre les mains des juges. J'espère patiemment jusqu'au dénouement fatal.

Me voici devant mes juges, à Morris, Man.

La compagnie à qui je dois ne s'est même pas dérangée! Donc j'étais seul avec un parent qui m'avait prêté $1,600, pour payer intérêt et taxes à cette même compagnie. J'ai payé jusqu'à 8% d'intérêt, puis le terrain fut noyé deux ans consécutifs; impossible de vendre un seul minot de grain. Et malgré l'épreuve des sauterelles, j'ai fait des améliorations: fondation en ciment à l'étable et deux nouvelles bâtisses. Puis, la compagnie se dit satisfaite du fermier. "The farmer is described as a very efficient operator." Les juges demandèrent alors à mon parent s'il diminuerait sa dette du quart, afin d'être juste avec la compagnie qui diminuerait elle aussi d'un quart. J'insinuai un doute vis-à-vis de la compagnie. Ils répliquèrent qu'ils étaient maîtres d'agir à leur gré. Mon parent ayant accepté devant eux, tout me donnait lieu d'espérer une heureuse solution. Eh bien! la voici! Un mois plus tard, je recevais par lettre enregistrée, le fameux résultat. Mon parent perdait le quart, ou $400, plus tout l'intérêt! La compagnie baissait son taux d'intérêt d'un pour cent!

L'ouvrier perd $400, plus l'intérêt, le capitaliste perd $40, par an, de son intérêt. Où donc est l'équilibre? A qui cette loi donne-t-elle la chance? Protège-t-elle réellement le fermier, ou s'il y en aura une qui sera bientôt en notre faveur?

Peut-être suis-je une épave de malchance! Si vous êtes plus heureux dans les mêmes circonstances, alors, à vous, mes voisins, de me renseigner!

CULTIVATEUR,
de la Rivière Rouge.

S. E. Mgr Prud'homme est parti pour l'Est

PRINCE-ALBERT, Sask. — S. E. Mgr J.-H. Prud'homme a quitté définitivement Prince-Albert pour se rendre à Montréal.

COMMISSAIRES ET INSTITUTRICES

M. Camille Fournier, président de l'Association des Instituteurs de Langue française du Manitoba, donne d'excellents conseils aux commissaires d'école.

Ce n'est pas comme instituteur, mais comme membre de l'exécutif de l'Association d'Education et comme Canadien français, que M. Camille Fournier a voulu traiter le sujet des relations entre les commissaires et les institutrices.

Les commissaires, a-t-il dit, ont été élus par les contribuables pour remplir un mandat précis. Cela leur confère des pouvoirs et leur impose des devoirs d'ordre religieux, d'ordre national, d'ordre matériel et social.

Nous avons des écoles publiques, mais où l'enseignement de la religion est autorisé par la loi dans la dernière demi-heure de classe. Voilà un point qui ne doit pas être négligé. Mais tout ne doit pas se borner aux leçons de catéchisme pendant cette demi-heure. L'institutrice peut et doit enseigner les dix commandements, l'amour de Dieu, la justice et la charité envers le prochain. Tout l'enseignement qui se donne doit être pénétré d'esprit religieux. Comment étudier l'histoire et la géographie, par exemple, sans faire ressortir que c'est la religion qui a établi la civilisation au pays? Il y a des obstacles à vaincre pour cela, à cause des manuels neutres en usage, mais les maîtres intelligents savent tourner la difficulté et les commissaires doivent les encourager dans cette voie.

Devoir national

Les élèves de nos écoles sont des petits Canadiens français, c'est-à-dire les héritiers d'une grande race, d'une tradition et de moeurs riches en leçons. Ils doivent être formés selon le génie de leur race et acquérir la vraie mentalité de leur race. L'enseignement du français n'est pas tout, ce n'est qu'un moyen pour arriver au but que nous cherchons à atteindre; ce qui compte, c'est l'enseignement français.

Nos enfants doivent apprendre à aimer leur langue et l'on doit leur inculquer la fierté nationale, le culte de l'histoire et de la tradition. Il faut leur faire comprendre que les grands hommes n'existent pas que dans les autres races. Si nous voulons des Canadiens français, c'est à nous de les former. Un instituteur qui ne comprend pas cette vérité essentielle ne mérite pas d'être à la tête d'une école.

Il y a aussi l'anglomanie qui exerce des ravages parmi nous. Certains parents sont hypnotisés par l'impérieuse nécessité de l'anglais pour réussir. Ce qui a manqué aux Canadiens français pour réussir, ce n'est pas l'anglais, mais la volonté et la persévérance au travail. Les commissaires doivent soutien et protection à l'institutrice. C'est à eux qu'il appartient d'influencer favorablement les parents qui se font une fausse idée de l'éducation. Ils doivent également s'efforcer de créer une atmosphère française dans la classe, en y plaçant des gravures inspiratrices, au lieu des banalités et des images de mauvais goût qui ne peuvent que déformer leur idéal français et religieux.

Devoir social

Dans l'ordre matériel et social, les commissaires doivent veiller à l'hygiène et à la propreté dans les classes. Ils doivent fournir tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de l'école: cartes, bibliothèque, décorations murales, etc. Sans faire des dépenses exagérées, il y a moyen de la rendre propre et attrayante.

Dans leurs relations avec les institutrices, les commissaires doivent éviter de se conduire en supérieurs arrogants. Les uns et les autres collaborent à une oeuvre commune. L'institutrice représente une autre génération qui peut avoir des idées et des goûts différents. Elle a droit à l'indulgence et à la protection des commissaires auprès des parents.

En terminant, M. Fournier adjure ses auditeurs de tenir la promesse faite en 1916 de conserver nos écoles catholiques et françaises.

ÉDUCATION NATIONALE DES NÔTRES

M. Raymond Bernier expose devant les Commissaires d'école les principes de l'éducation nationale incarnés dans notre Association d'Education.

La causerie la plus pratique sur l'éducation nationale, c'est vous, messieurs les commissaires, qui venez de la faire, en élisant, par votre action concertée et intelligente, deux des vôtres sur le bureau de direction des commissaires d'école de la province du Manitoba.

Même en face de ces résultats louables, il n'est pas inutile de préciser davantage nos notions sur les responsabilités et les obligations qui se rattachent à l'honneur d'être Canadiens français, — honneur qui nous oblige à nous étudier pour connaître ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas, afin que nous puissions orienter nos énergies nationales vers un but précis: celui de nous grandir, de nous élever.

Cette considération a son importance. En effet, pour un trop grand nombre, un Canadien français, c'est un Anglais qui parle français, c'est un Français, c'est même un être mi-anglais, mi-français qui réunit les qualités des deux races; et d'autres ignorent ce qu'ils sont. Erreur: le véritable Canadien français, c'est un fils de la civilisation française, et toute notre histoire l'atteste hautement.

Ainsi toute initiative, tout effort qui tend à protéger et à enrichir chez nous cette civilisation française est de l'éducation nationale dans toute la force du mot.

Qu'est-ce que l'éducation nationale?

Mais plusieurs se demanderont: qu'est-ce que l'éducation nationale? Distinguons d'abord entre instruire et éduquer. Instruire, c'est verser dans le cerveau les connaissances humaines. Eduquer, c'est l'action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Et national, signifie: qui appartient à la nation. L'éducation nationale, dans ce cas, c'est l'épanouissement sous l'impulsion d'une volonté énergique, des facultés supérieures qui feront de nous des Canadiens français complets, au service d'un peuple qui aspire à devenir grand.

Et pourquoi faire de l'éducation nationale? La réponse est simple, nous en avons grandement besoin. C'est elle qui rendra possible l'unisson dans nos façons de penser, de sentir, pour qu'il y ait coordination dans nos façons d'agir. Excel dualisme pernicieux, notre indiscidualisme pernicieux, notre indissipline, notre patriotisme trop souvent verbeux.

L'éducation nationale n'est pas chose nouvelle au Manitoba. Nous en faisons depuis la fondation de l'Association d'Education. Il s'en fait encore, et l'Association continuera d'en faire tant que les nôtres mettront de côté leur individualisme disolvant et leur gloriole personnelle et qu'ils seront prêts à collaborer à l'oeuvre de l'Association par leurs talents, leur patriotisme et leur esprit de discipline. A remarquer, ici, que toute initiative qui tend à nous diviser, à nous affaiblir, va, par le fait même, à l'encontre de la véritable éducation nationale qui, elle, doit nous grandir, nous élever collectivement. Il y a plus: le meilleur patriotisme pour nous, c'est d'être un ardent de l'Association, et celui qui la combat, poursuit un travail antinational.

Un ardent de l'Association

Pour être un ardent de l'Association, il faut que chacun sache bien son rôle de soldat, d'officier, et alors seulement nous pourrons parler de manoeuvres, de conquêtes et de victoires. C'est dire que chaque Canadien français doit commencer par vivre lui-même sa vie nationale avant que tout le groupe manitobain soit prêt à son tour à vivre sa vie nationalement.

Ici, vous constaterez avec quelle clairvoyance, avec quelle logique, l'Association a procédé quand elle s'est efforcée de faire l'éducation nationale des petits Canadiens français, en sauvegardant à l'école l'enseignement du français, en organisant les concours de français, le programme de français, les cours de pédagogie pour les normaliennes, des cours d'éducation nationale pour les instituteurs. En somme, elle s'est efforcée de créer un climat français. Ce qui n'est pas une mince besogne au Manitoba.

Mais ce n'est pas à l'école seulement que doit se faire cette éducation. Elle doit commencer dans la famille, se parfaire à l'école, pour atteindre son entier développement dans la paroisse, la province.

Restauration intellectuelle

Si l'éducation nationale n'est pas nouvelle au Manitoba, elle ne l'est pas non plus au Canada, puisqu'après la chûte de Québec, nous avions choisi de vivre en nation, luttant opiniâtrement pour notre propre vie intellectuelle, sociale, éducationnelle, politique et juridique. Toutes ces luttes sont inspirées d'une grande inquiétude patriotique qui hantait avec tant de ténacité nos héroïques ancêtres. Il faudrait raviver en chacun de nous cette inquiétude, plus louable que bien d'autres; bien plus, il faudrait intensifier surtout un dynamisme patriotique tel qu'il stimule et tonifie toutes les formes de notre vie particulière et de notre vie nationale. Ce doit être une sève généreuse qui nourrit toutes les cellules, selon leurs fonctions propres. On comprend alors, comme dit Esdras Minville, "qu'une nation chez qui n'existe pas une pensée supérieure assez forte pour coordonner toutes les énergies de la masse et les ordonner au bien commun, n'est plus qu'une bande, une sorte de troupeau que travaillent des forces contradictoires, et chez qui les forces d'ordre elles-mêmes se muent en forces de désagrégation et de déchéance. Si le peuple auquel nous appartenons doit survivre, qu'on le sache enfin, c'est par l'intelligence qu'il survivra. Et à cette restauration intellectuelle tout le reste est subordonné: restauration économique, restauration sociale, qui doivent le tirer de l'abjection dans laquelle il est en train de glisser."

C'est la tâche que poursuit l'Association d'Education au Manitoba. Nous avons la bonne fortune d'avoir une société nationale unique qui rallie autour d'elle les énergies et les canalisent. C'est la pensée ordonnatrice de notre vie nationale.

Soyons-en fiers. Elle est la gardienne de notre langue, de nos coutumes, de notre histoire, de nos âmes françaises. Elle est par excellence, une école d'éducation nationale. En servant bien notre grande Association, nous ne servirons jamais mieux la patrie.

LE PAPE OFFRE SES SOUFFRANCES POUR LE MONDE

Son grand souci est de souffrir en Pape, c'est-à-dire généreusement et allègrement.

PARIS — "Le Pape offre ses souffrances pour le monde, pour toutes les âmes qui souffrent avec lui et qui prient pour lui", déclare Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, de retour de Rome, dans une lettre pastorale à ses diocésains.

"Son grand souci, dit notamment Mgr Chollet en parlant du Souverain Pontife, est de souffrir en Pape, c'est-à-dire généreusement et allègrement. Il demande que nos prières lui obtiennent cette grâce. Il ne consent pas à subir des piqûres dont l'unique objet est de supprimer la douleur, car il veut boire tout le calice, il ne consent pas à interrompre son travail. S'il a dû suspendre ses audiences, il garde en une main très ferme le gouvernail de l'Eglise. Nous avons vu les épais dossiers qui chargent sa table placée à droite de son lit et nous avons appris de la bouche de son Eminence le cardinal Pacelli, que, chaque matin, il se fait rendre compte des affaires arrivées à la Secrétairerie d'Etat ou dans les Congrégations.

"A chacune de ces affaires, il apporte la même attention que jadis. Il les résout avec la même décision et la même netteté.

"Nous-même nous avons soumis à son jugement plusieurs affaires importantes et nous avons constaté comment Pie XI les traitait avec son habituelle prudence et précision. Nous admirons le grand exemple de courage surnaturel qui nous est donné. Suivons-le à l'occasion."

Livres à Lire

Marguerite Bourgeoys

par Robert RUMILLY
(Spes, éditeur, Paris)

Utilisant les archives de la Congrégation de Notre-Dame, M. Robert Rumilly a écrit la biographie de Marguerite Bourgeoys la plus complète, et l'on ose dire la plus vivante et la plus intéressante que nous ayons de cette grande Canadienne.

M. Rumilly a tracé de Marguerite Bourgeoys une figure impressionnante, disent les "Nouvelles Littéraires" de Paris. Il en a profité pour reconstituer l'atmosphère, la vie même de Montréal à ses débuts héroïques. Il a ainsi ajouté à son oeuvre une belle fresque montréalaise, et doublé l'intérêt, déjà considérable, d'une biographie de Marguerite Bourgeoys. Notre public fera bel accueil à ce livre, et l'on peut espérer que sa diffusion en Europe hâtera la béatification de Marguerite Bourgeoys.

Les Exercices spirituels dans la pensée de Pie XI

par le R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Avec le développement de l'Action catholique, les Exercices spirituels, surtout sous la forme de retraites fermées, prennent une place de plus en plus importante dans l'Eglise. Il n'y a pas de meilleur moyen pour former des militants, de vrais chefs qui sauront se sacrifier pour la cause et entraîner les autres à la victoire.

Aussi le Souverain Pontife recommande-t-il fréquemment les Exercices. Mais pour qu'ils donnent tous leurs fruits, il faut les faire dans des conditions et suivant une méthode aussi favorables que possible. Pie XI a donné à ce sujet des directives précieuses. Ce sont ses instructions que le R. P. Archambault, S.J., l'initiateur au Canada des retraites fermées et le directeur durant plusieurs années de la Villa Saint-Martin puis de la Villa Manrèse, rappelle et commente, en les appliquant à notre situation, dans une brochure que publie l'Ecole Sociale Populaire.

Cette brochure, utile aux prêtres et aux laïques, se vend 15 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

LA POPULATION DES PROVINCES DES PRAIRIES

L'augmentation totale dans les cinq dernières années n'a été que de 60,000 habitants.

OTTAWA — Les chiffres définitifs du recensement de la population des provinces des Prairies, le 1er juin 1936, sont les suivants (chiffres de 1931 entre parenthèses): Manitoba, 711,216 (700,139); Saskatchewan, 930,893 (921,785); Alberta, 772,782 (731,605); l'augmentation par province est la suivante: Alberta, 41,177; Manitoba, 11,077; Saskatchewan, 9,008. Augmentation totale: environ 61,000.

La population masculine de l'Alberta est de 417,854 âmes, une augmentation de 17,755; la population féminine, de 354,826; une augmentation de 23,522. Le Manitoba compte 368,580 hommes et 342,636 femmes, augmentations respectives de 515 et de 10,652. La Saskatchewan compte 498,276 hommes et 432,617 femmes; dans le premier cas, une diminution de 1,659 et dans le deuxième, une augmentation de 10,767.

La population rurale de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba est de 486,335, 650,522 et 400,289 respectivement; voici la population urbaine par province: Alberta, 286,447; Saskatchewan, 280,371; Manitoba, 310,927.

Population des villes

Population des villes de plus de 10,000 âmes, (avec entre parenthèses les nés britanniques): Brandon, 16,461 (14,456); Calgary, 83,407 (71,746); Edmonton, 85,774 (71,911); Lethbridge, 13,523 (11,142); Moose Jaw, 19,805 (17,654); Prince-Albert, 11,049 (9,459); Régina, 53,354 (45,342); Saint-Boniface, 16,275 (13,938); Saskatoon, 41,734 (35,886); Winnipeg, 215,814 (175,020).

Le nombre des nes canadiens dans les villes: Brandon, 11,304; Calgary, 50,608; Edmonton, 54,532; Lethbridge, 8,368; Moose Jaw, 13,524; Prince-Albert, 7,727; Régina, 36,447; Saint-Boniface, 11,855; Saskatoon, 28,087; Winnipeg, 133,367.

Britanniques et Américains

Habitants de ces villes nés dans les Iles britanniques: Brandon 3,110; Calgary, 20,737; Edmonton, 17,028; Lethbridge, 2,741; Moose Jaw, 4,704; Prince-Albert, 1,707; Régina, 8,779; Saint-Boniface, 2,062; Saskatoon, 7,701; Winnipeg, 41,120.

Les habitants de ces villes nés aux Etats-Unis se répartissent comme suit: Brandon, 338; Calgary, 4,885; Edmonton, 4,736; Lethbridge, 884; Moose Jaw, 936; Prince-Albert, 529; Régina, 2,235; Saint-Boniface, 485; Saskatoon, 2,359; Winnipeg, 5,348.

La race anglaise est la principale origine raciale de ces villes, à l'exception de Saint-Boniface où prédomine la race française. Les Ecossais viennent au second rang dans toutes les villes, à l'exception de Saint-Boniface où ce sont les Anglais.

L'immigration dans l'Empire

LONDRES — Au cours du débat à la Chambre des lords sur l'établissement d'émigrants britanniques dans l'Empire, l'évêque de Londres a déclaré qu'un Empire vide est une chose très dangereuse. Il a rapporté qu'un cheminot lui a dit au Canada, lors de son récent voyage, qu'il faudrait 10 millions de Britanniques de plus en ce Dominion. L'évêque anglican a signalé un autre danger: à savoir que l'Empire britannique cour le risque de ne pas demeurer britannique. A Edmonton, dit-il, il se parle trente langues différentes.

Les Basques échangent 34 religieuses

BAYONNE, France — Le gouvernement basque à Bilbao annonce que 34 religieuses, sur les 500 qui sont détenues ici, sont parties pour la France en vertu d'un accord avec les nationalistes sur l'échange des prisonniers.

LONDRES — La délégation américaine au couronnement royal en Angleterre comprendra le propre fils du président des Etats-Unis.

MADRID — La bataille autour de Madrid continue; les deux partis renforcent leurs positions. Le gouvernement loyaliste prétend avoir appris que des milliers de nouvelles troupes fascistes, y compris une division complètement motorisée, ont été envoyées à Madrid.

Saint-Boniface

A l'archevêché

Son Excellence Mgr Yelle est revenu de son voyage à Moncton et dans l'Est. Son Excellence doit présider la journée sacerdotale qui a lieu cette semaine à l'archevêché. Au cours de cette journée de mars, les membres du clergé étudieront l'Action catholique et la manière d'organiser les associations voulues dans les paroisses, ainsi que le champ d'action sur lequel l'Action catholique doit s'exercer.

Les Sept Paroles du Christ

Est-ce une coïncidence, ou M. Benoist a-t-il voulu la chose? En tout cas, il y a cette année exactement soixante-dix ans que Dubois composa son chef-d'oeuvre. Les "Sept Paroles", qui devaient devenir si justement célèbres, ont été composées en 1867, alors que Dubois était maître de chapelle à Sainte-Clotilde à Paris. Dubois avait alors 30 ans, puisqu'il était né en 1837.

Théodore Dubois devait composer bien d'autres oeuvres avant sa mort, survenue il y a à peine dix ans. Cependant les "Sept Paroles" demeurent son chef-d'oeuvre et aussi son oeuvre de prédilection. La beauté religieuse de l'oeuvre l'apparente aux grands classiques du genre, à Haendel, à Haydn qui, lui aussi, composa un oratorio sur les Sept Paroles.

Nous aurons le plaisir d'entendre les "Sept Paroles" le lundi 22 mars à la cathédrale. M. Benoist et ses artistes se préparent et tout fait prévoir un succès comparable aux plus belles réussites de notre vaillante Société Gounod. Saint-Boniface et tout le Manitoba français se réjouiront d'apprendre cette bonne nouvelle d'une manière définitive. Nous aurons les "Sept Paroles!" Les billets seront mis en vente immédiatement à des prix très avantageux: 75, 50, 35 et 25 sous. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Louis Béchard, secrétaire de la Société Gounod, téléphone, 204 520.

La Société Lyrique Gounod

Lundi dernier, au "Princess", a eu lieu une réunion des membres et amis de la Société Lyrique Gounod. En plus des habitués les membres présents avaient le plaisir de saluer M. Guyot, de Saint-Constant, P.Q., homme d'affaires bien connu qui se trouvait de passage à Winnipeg et qui avait tenu à être présent à la réunion. C'est par l'entremise de M. Guyot que la Société a obtenu le concours de M. Gustave Longtin, l'an passé, et ce fait rendait M. Guyot doublement cher aux assistants.

M. Georges Jessop, président, a exposé le bilan de la Société. Il a montré comment, malgré la dureté des temps, la Société a passé à travers ses deux premières années d'oeuvres et d'épreuves sans encombre. Un pareil record mérite des félicitations, car peu de sociétés du genre peuvent survivre et bien peu se défendent de déficits considérables. M. Jessop a dit ensuite un mot des projets de la Société. Il y a d'abord le concert du 22 mars où nous entendrons une soixantaine de chanteurs et un orchestre complet dans les "Sept Paroles du Christ," chef d'oeuvre de Théodore Dubois. Puis, la Société présentera, comme par les années passées, une grande soirée musicale à Winnipeg. Le programme complet et les détails en seront donnés plus tard.

M. Jessop a demandé la collaboration de tous les amis et membres de la Société dans ce but. Il a vivement félicité M. Benoist et l'a assuré de la coopération et de l'appui complets de la Société.

Après l'aperçu si clair de M. Jessop, les élections ont eu lieu. M. Jessop a été réélu président. C'est son troisième terme à cette charge. MM. A.-C. de la Lande et N. Vadeboncoeur ont été choisis comme vice-présidents et M. Louis Béchard comme secrétaire. Les autres membres des divers comités seront nommés sous peu. Les membres de la Société se sont séparés enchantés du beau travail accompli. Puissions-nous tous appuyer de nos sympathies et de nos deniers, au besoin, ces messieurs qui n'ont d'autre but que l'avancement des nôtres dans un domaine où nous devrions tenir la première place, tant le talent existe chez nous.

Mort de M. Thomas Tardif

Thomas Tardif, vieux citoyen de Saint-Boniface, est décédé la semaine dernière à l'âge de 71 ans. Le défunt demeurait 760, avenue Taché. M. Tardif habitait Saint-Boniface depuis un bon nombre d'années et y a élevé une grosse famille. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et plusieurs garçons et filles, dont Mmes Yves Rondeau, Narcisse Ratté et Joseph Ducharme. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Brunet a chanté la messe de requiem. Nos sincères sympathies aux familles en deuil.

Le Concert des Mélodistes

Le Concert des Mélodistes donné à l'Académie Provencher lundi soir, au profit de la cathédrale, a fait salle comble. Rien d'étonnant à cela . . . il y avait au programme des noms plutôt alléchants, de ces noms qui incarnent la mélodie, l'harmonie; d'autres la gaieté, le rire.

Les artistes se sont surpassés. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

La statue du Sacré-Coeur raflée à la fin de la soirée a été gagnée par Mme Gagnon, rue Langevin; le piedestal par M. Albert Pilon.

Félicitations à tous les artistes.

Deuxième rencontre des Pee-Wees de l'abbé Lévêque

Une deuxième rencontre des Pee-Wees de l'abbé Lévêque aura lieu à l'Amphithéâtre, mardi le 16 mars. Cette partie sera la deuxième d'une série de deux dans trois, la coupe de Walter Broda étant en jeu. Les Canadiens, qui semblent très favorisés cette année, auront l'avantage d'une partie et ne céderont pas facilement aux Toronto Maple Leafs. Toutefois, on nous apprend que les Toronto ont été sous le joug d'un entraînement rigoureux, et se proposent de donner du fil à retordre aux populaires Canadiens. Le tout promet d'être un spectacle enlevant, et ainsi que dans la première exhibition, ces petits bouts d'hommes rivaliseront d'ardeur pour faire honneur aux grands maîtres dont ils portent les noms.

Noces d'or de M. et Mme Arthur-L. Auger à Louiseville

M. et Mme Arthur-L. Auger, des anciens de Saint-Boniface, où M. Auger fut pendant de longues années employé du service des postes, ont fêté leur 50e aniversaire de mariage, à Louiseville, P.Q., le mois dernier.

M. Antoine Sénécal, C.R., neveu des jubilaires, se fit le porte-parole de tous et offrit les félicitations d'usage.

Une bourse fut offerte par M. Pierre Marseille et une magnifique corbeille de 50 roses fut présentée par Mlle Thérèse Marseille, petite-fille des jubilaires.

Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

Séance dramatique et musicale des Réservistes français

Les dames auxiliaires de la Section des Réservistes français ont le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'une séance dramatique et musicale très intéressante sera donnée sous leur patronage, le lundi 5 avril, dans la salle des fêtes de l'école Provencher. Des détails seront publiés périodiquement dans ce journal.

A l'hôtel de ville

L'étude des estimés et le taux d'imposition sont présentement le grand travail du conseil. La prospérité d'une ville dépendant surtout du nombre de propriétaires, il est du devoir de la ville d'encourager les propriétaires et de les aider à sauvegarder leur propriété. Le nombre de propriétaires obligés d'abandonner leurs propriétés faute de ressources est malheureusement par trop nombreux et de ce fait une substantielle réduction des taxes s'impose.

Un chapitre de dépenses fugurant dans les estimés qui aura l'approbation de tous les citoyens est bien cette somme de $1,000 destinée à certaines réparations urgentes à l'intérieur de l'hôtel de ville, entre autres le nettoyage complet du soubassement comprenant les bureaux de la police, les cellules pour prisonniers et la salle publique de la police.

L'organisation des jeunes

La dernière assemblée de la Jeunesse Indépendante catholique que dirige M. l'abbé Lévêque revêtait un certain caractère de tristesse du fait que son dévoué et actif président, M. Emile Couture, se voyait obligé de donner sa démission, nous quittant pour Montréal. Comme adieu, dans un étude bien approfondie, il montra les buts de l'organisation, et se basant sur son expérience, il donna de précieux conseils pour en faire un succès. Inutile de dire que son départ laissera un grand vide dans nos organisations.

Après deux tours de scrutin, M. Gilles Guyot fut élu président.

Le R. P. Faure, S.J., du Collège, montra dans la Jeunesse Indépendante une oeuvre destinée à faire de l'action catholique. Chacun dans sa vie, qu'il le veuille ou non, est un exemple. La jeunesse doit toujours donner de bons exemples sous tous les rapports. Pour s'aider en cela, quoi de plus pratique et de plus sûr que de s'attacher aux règlements de l'organisation?

Une motion fut présentée à l'effet qu'un comité soit nommé pour voir à encourager les membres de la jeunesse à mieux comprendre l'importance du soutien paroissial et qu'en conséquence chacun fasse individuellement, dans la mesure du possible, une part plus grande dans le soutien financier de la paroisse.

M. J.-A. Marion, qui était un des visiteurs présents, fut invité à prendre la parole. Il ne cacha pas le plaisir qu'il avait de se trouver au milieu d'une organisation vraiment agissante de notre jeunesse. Plus que jamais, dit-il, nous avons besoin de chefs et de citoyens bien pensants, bien documentés et zélés dans tous les domaines de nos activités nationales et économiques. Les anciens vieillissent et nécessairement vont disparaître. Dans beaucoup de sphères on n'est pas ou l'on est faiblement représenté. Votre organisation, par sa formation morale et religieuse, donne la base la plus solide à la formation générale. Votre cercle d'études vous habitue à la discipline intellectuelle, à l'étude des questions diverses et à leur présentation au public par la parole et par la plume. Cela répond bien à un besoin immédiat, car si nous voulons réellement survivre et avoir de l'influence, il nous faut nous préparer des hommes publics et des citoyens convaincus pouvant donner autour d'eux une saine orientation à l'opinion publique.

Les suggestions pratiques de M. Marion furent vivement appréciées.

Le président annonça que le thème d'enquête pour la prochaine assemblée serait l'étude de la question du français dans l'administration fédérale.

Célébration de la "Saint-Thomas" au Juniorat

Le 7 mars. Enfin, voilà ce beau jour tant désiré! Dès le lever, on s'aperçoit que la joie rayonne sur toutes les figures. Oui, c'est la fête de S. Thomas d'Aquin, le grand patron de toutes les écoles catholiques.

Une grand'messe solennelle ouvre le programme de la journée. Le R. P. A. Brunet, O.M.I., nous fait le sermon de circonstance. Il nous proposa S. Thomas d'Aquin comme céleste patron de toute la Jeunesse Etudiante Catholique tant à cause de sa pratique constante des trois vertus intellectuelles: l'amour de l'étude, du travail et de la réflexion que sa lutte persévérante contre les trois obstacles opposés à l'étude: l'orgueil, la paresse et la curiosité. Etudiant catholique, regarde et imite ton sublime modèle; tel est le conseil que nous avons à mettre en pratique. Un beau cantique: "Vers toi, Thomas", termina la cérémonie du matin.

Pour entrer dans les désirs du Pape, on nous donna grand congé. Au retour, il y eut réception de vingt-six nouveaux membres dans la "Confrérie de la Milice Angélique", laquelle a pour but de nous aider à nous conserver purs et chastes, sous la protection de S. Thomas. Cette cérémonie fut suivie de la bénédiction solennelle du T. S. S.

A 8 h. on nous réservait une petite soirée patriotique et récréative, agrémentée d'intéressants discours et de chants populaires. René Dussault nous a entretenus de S. Thomas d'Aquin comme "Docteur Angélique". Camarade A. Leclair nous déclama "Le Serment". MM. C. Sicotte et D. Bilodeau nous ont convaincu qu'il faut conserver et répandre notre belle langue française, gardienne de notre foi, et lutter contre "l'anglicisme", déformation de notre verbe français. Les discours étaient intercalés entre de jolies chansons populaires.

Enfin, le P. Directeur remercia les orateurs de la soirée pour leurs travaux bien composés et bien rendus. Il appuya sur le devoir de tous de conserver leur langue maternelle pour garder leur foi. La bien étudier, notre langue, et la bien parler, voilà la résolution à prendre et à mettre en pratique comme préparation à la tenue prochaine du grand Congrès de la Langue française. Et tous d'aller se camper, bien contents de leur journée bien remplie.

G. LAMBERT,
Rhétoricien.

Amicale Marie-Rose

Voici les résultats de la partie de cartes donnée à l'Académie Saint-Joseph, mardi le 2 mars:

1er prix de bridge: Mme G. Bibeau. 2e prix Mme Omer Pelletier.

Prix de whist: Mme H. Sicotte. Pool: Mlle M.-J. Mager.

Cordial merci à toutes celles qui ont bien voulu assister à cette partie de cartes et nous aider à en faire un succès.

M. PAINCHAUD, sec.

PETITES NOTES

A cause de la maladie sérieuse de M. F. Smith, président du comité ayant en charge la présentation qui devait avoir lieu le mardi 9 mars, d'un portrait du Révérend Frère Joseph, à l'académie Provencher, la présentation a dû être retardée à une date qui sera annoncée dans un prochain numéro de la Liberté. M. Smith a été frappé de paralysie et est dans un état critique.

* * *

M. John Ahern, avocat bien connu de Montréal et chef d'un important bureau d'avocats de la Métropole, a rendu visite la semaine dernière à ses cousins de Winnipeg et Saint-Boniface. M. Ahern arrivait de Californie et avait fait un exprès pour venir saluer ses parents. La mère de M. Ahern était la soeur de Mme d'Eschambault, aujourd'hui décédée, et mère de MM. d'Eschambault et leurs soeurs.

M. Ahern a rendu visite au vénérable juge Prendergast qui avait bien connu le père du distingué visiteur, le vieux docteur Ahern, dont tant de québécois se souviennent encore avec émotion.

* * *

Mme Jean Baudoin, de Montréal, est en visite chez sa soeur Mme Emile Prendergast.

* * *

Mlle Thérèse Blanc recevait durant la fin de semaine en l'honneur de Mlles Lucille Léger et Marguerite Brunet, dont c'était l'anniversaire de naissance.

* * *

Mme F.-X. Lavoie et sa fille, Marie-Thérèse, remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

* * *

M. Bernard Lafond, de Saint-Jean-Baptiste, Man., est de retour d'un voyage de deux mois et demi chez ses parents de Saint-Germain de Grantham et de Drummondville, P.Q.

* * *

M. et Mme Arthur Rochon, de Sainte-Agathe, Man., annoncent les fiançailles de leur fille ainée, Ida, avec M. Nichols Brandt, fils de M. et Mme W.-W. Brandt, de Morris, Man. Le mariage aura lieu en juin.

LA VIE AU COLLEGE

Mardi soir, le 2, au poste CJRC, le premier quart d'heure des "Variétés françaises" est confié au Collège. Le Père Caron avait choisi dans sa chorale un groupe de vingt voix. L'assistance de MM. Deschênes et Meunier ne réussit pas, on le comprend bien, à calmer l'émotion des jeunes débutants. Si l'on en juge par les félicitations reçues de partout, — même des Etats-Unis, — le petit concert fut bien goûté.

* * *

Dans la personne de M. Emile Couture, le Collège voit s'éloigner un ancien élève modèle qui fut aussi un professeur de qualité. De l'ancien on sait le dévouement pour l'oeuvre du Collège. Du professeur, ses élèves se rappellent avec reconnaissance qu'il joignait à la science les dons de l'éducateur. Le R. P. Recteur transmit à M. Couture les félicitations et le voeux du Collège à la fête intime qui eut lieu ici vendredi soir.

* * *

Dimanche, le choeur qui avait chanté à la radio fit un beau voyage à Letellier. Il y chanta la grand'-messe et les vêpres. Le P. Caron prêcha sur l'éducation chrétienne. Le soir, à la salle paroissiale, sous les auspices du Cercle de l'Association d'Education, concert de chants canadiens et répétition de la "Leçon du Vieux Lapin". L'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements. Le Vieux Lapin, — M. Deschênes, — s'est surpassé, dit-on. Quant à la réception dans les familles et à la salle paroissiale, nos voyageurs s'en souviendront. Ils en remercient le président du Cercle local, M. Léon Bruyère, et la population de Letellier.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1: La réunion des Novices aura lieu le 3e mercredi, 17 du mois, après les exercices à la cathédrale.

2: La réunion mensuelle du 4 mars était très satisfaisante. On a annoncé la vêture pour le 1er mercredi d'avril, soit le 7 du mois prochain. Les nouveaux membres seront attendus pour 6 h. 30, une heure avant que la réunion commence.

On a également annoncé la grande partie de cartes en faveur de la cathédrale. Elle se tiendra chez M. et Mme Bellavance, 321, rue Dumoulin, le jeudi 11 mars, à 8 h. du soir. Tout le monde y est bienvenu.

Le chant était beau, bien qu'il souffrit de la longue absence de la directrice, Mme Courteau, qui est heureusement revenue.

L'instruction portait sur la charité du prochain. Le modèle proposé était Notre-Seigneur Jésus-Christ durant sa Passion; à la Cène, lavant les pieds de Judas; au jardin des Oliviers, le nommant son ami; devant Anne, ne répondant qu'à la partie de la question ayant trait à sa doctrine et passant outre ses disciples dont, à ce moment, il n'y avait rien d'honorable à dire; sur la croix, où sa première parole était une prière pour ses bourreaux. Que les Tertiaires soient des exemples de charité aux autres paroissiens!

* * *

La piété du Tertiaire choisit ses exercices

L'homme est un être fini; son temps et ses forces ont des limites; c'est pourquoi il convient de faire un choix dans la multitude des pratiques religieuses.

Le Tertiaire s'arrêtera de préférence aux exercices ordinaires de la vie chrétienne, comme étant mieux appropriés aux personnes du monde. Il accomplira fidèlement ses devoirs de Règle: tels la sainte communion, l'office, l'examen de conscience à la sainte messe et les suffrages pour les défunts. Enfin il choisira quelques exercices répondant aux traditions de l'Ordre tels qu'il en trouve dans le Manuel, et ce sera tout. Car dans la multiplicité des paroles, ne se trouve point le salut.

On peut se demander pourquoi Léon XIII a donné si peu de détails au sujet de la piété: c'est qu'il a voulu laisser à chacun le soin de choisir les pratiques les plus conformes à ses goûts spirituels. Si donc nous entrons ici en quelque détail, ce ne peut être que par manière de conseil. Notre but étant de faire du Tertiaire un chrétien complet, on ne s'étonnera pas de notre insistance.

Le Manitoba ne sera pas représenté aux fêtes du couronnement

Six des neuf provinces du Canada seront représentées au couronnement de Sa Majesté Georges VI à Londres, le 12 mai prochain.

Dans l'Est du Canada, les honorables Maurice Duplessis, premier ministre de Québec; Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario; A. Dysart, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et Angus MacDonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, ont définitivement décidé de faire le voyage. L'hon. William Aberhart, premier ministre de l'Alberta se rendra lui aussi à Londres, et l'hon. T.-C. Davis, procureur général, représentera la Saskatchewan.

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a déclaré qu'étant donnée la position financière difficile de la province, celle-ci ne serait pas représentée au couronnement.

PARIS — M. Alcala Zamora, qui a gagné $120,000 par année comme président de la république d'Espagne, va désormais chercher à gagner sa vie à Paris comme journaliste.

Le Coin des Jeunes

Concours de bon langage

Grades 1 à 3

Corrigez les expressions suivantes:

1—Moé, toé, pantoute.
2—Ça cale dans la neige.
3—Ma grosse orteil est gelée.
4—C'est une belle hiver.
5—Il fait frette.
6—Achale-moé pas.
7—Donne-moé-le.
8—Moé et pi toé on va y aller.
9—Ma petite soeur est maline.
10—Le patinoire est bien placé.

Grades 4 à 8

1—Tout le monde savent ça.
2—Comment-ce que ça coûte?
3—C'est de vous dont il s'agit.
4—Il est furieux avec moi.
5—J'irai pareil. Etes-vous paré?
6—Paul a un ordilleux.
7—C'est là où il est.
8—Prends ce livre-icitte malgré que j'en aie besoin.
9—Je lui ai dit de venir, mais il ne vient pas souvent.
10—Cet homme a recouvert la santé en peu de temps.
11—Ce malade risque de guérir.
12—Il faut solutionner cette question sans tarder.
13—Si j'étais de vous, je ne monterais pas dans ce vieux "truck".
14—Tue le feu avant de sortir et vide de l'eau dans le vase à fleurs.
15—Passe-z-y donc le "clipper" dans le cou.

Grades 9 à 12

1—Il y a de la mortalité chez lui.
2—Ce sont des places réservées aux messieurs prêtres.
3—Louis a marié Claire samedi.
4—Je pars à la ville demain.
5—Cette lecture est très émotionnante.
6—Attendez-moi, j'y vais de suite.
7—Je me suis en allé immédiatement.
8—Ne nous départissons pas de nos bons principes.
9—Il a dépisté la poursuite.
10—Je ne m'en rappelle pas, je ne me souviens pas.
11—C'est un beau spanne de chevaux.
12—C'est un "blow-out"; as-tu un pneu de "spare"?
13—Elle m'a demandé des excuses et est partie en ripousse.
14—Mets cela dans la "pantry".
15—J'ai ordonné des "overalls" chez Eaton.

Grades 1 à 3

1—Moi, toi, pas du tout.
2—Ça enfonce dans la neige.
3—Mon gros orteil est gelé.
4—C'est un bel hiver.
5—Il fait froid.
6—Ne m'ennuie pas, ne m'importune pas, laisse-moi tranquille.
7—Donne-le moi.
8—Toi et moi nous irons.
9—Ma petite soeur est maligne.
10—La patinoire est bien placée.

Grades 4 à 8

1—Tout le monde sait ça.
2—Combien cela coûte-t-il?
3—C'est de vous qu'il s'agit.
4—Il est furieux contre moi.
5—J'irai quand même. Etes-vous prêt?
6—Paul a un orgelet.
7—C'est là qu'il est ou il est là.
8—Prends ce livre-ci bien que j'en aie besoin.
9—Je lui ai dit de venir, mais il ne vient pas ou il ne vient pas vite ou il tarde.
10—Cet homme a recouvré la santé en peu de temps.
11—Ce malade a des chances de guérir.
12—Il faut résoudre cette question sans tarder.
13—Si j'étais à votre place ou si j'étais vous, je ne monterais pas dans ce vieux camion.
14—Eteins le feu avant de sortir et verse de l'eau dans le vase à fleurs.
15—Passe-lui donc la tondeuse dans le cou.

Grades 9 à 12

1—Il y a du deuil chez lui.
2—Ce sont des places réservées aux membres du clergé.
3—Louis s'est marié avec Claire samedi ou Louis a épousé Claire.
4—Je pars pour la ville demain.
5—Cette lecture est très émouvante, très touchante.
6—Attendez-moi, j'y vais tout de suite.
7—Je m'en suis allé immédiatement.
8—Ne nous départons pas de nos bons principes ou n'abandonnons pas nos bons principes.
9—Il a dérouté la poursuite.
10—Je ne me le rappelle pas, je m'en souviens pas.
11—C'est une belle paire de chevaux.
12—C'est une crevaison; as-tu un pneu de rechange?
13—Elle m'a fait des excuses et est partie en coup de vent, à la hâte.
14—Mets cela dans le garde-manger ou la dépense ou l'office.
15—J'ai commandé des salopettes chez Eaton.

LAURÉATS

GRADE I — Lucille Richard, école Centre, Saint-François-Xavier.
GRADE II — Céline Arnal, école du Sacré-Coeur, Fannystelle.
GRADE III — Arcade Sarrasin, école Taché, Saint-Joseph.
GRADE IV — Suzanne Bazin, Notre-Dame de Lourdes.
GRADE V — Alma Delorme, Saint-Joseph.
GRADE VI — Maurice Desautels, Sainte-Anne-des-Chênes.
GRADE VII — Eva Grandmont, Institut Collégial Saint-Joseph.
GRADE VIII — Marie De Grande, Saint-Norbert.
GRADE IX — Florence Landry, Lorette.
GRADE X — Jeanne Champagne, école Richard, Somerset.
GRADE XI — Pierre Gautron, St-Claude.

Quatre prix supplémentaires ont été tirés parmi les "Excellence". Gagnants: Alice Lemire, Saint-Pierre-Jolys; Edmée Labossière, St-Léon; Marie-Lucille Alarie, Saint-Adolphe; Jules Beaumont, école des Garçons, Saint-Norbert.

LISTE DES CONCURRENTS

Grade I

Excellence

Jean Morissette, Rosa Préfontaine, Irène Bérard, Louis Monchamp, Claire Perras, Rita Lamothe, Patrick McCaughan, Marguerite Valcourt, Arlette Saint-Germain, Fernand Balcaen, Colombe Brunel, Jeanne Lemaux, Cécile Poitras.

Très bien

Marcelle Jeanson, Lucien Pinvidic, Joseph Laferrière, Maurice Paillé, Lucien Marcoux, Fabiola Jeanson, Hélène Pelletier, Georgina Belair, Marie Bourbonnière, Noëlla Carrière, Léna Grouette, Florence Tellier, Joseph Mireault, Roméo Gauthier, Madeleine Lord, Gérard Pelletier, Yvette Brown, Jean Granger, Roger Trudeau.

Bien

Bill Beauchemin, Lucienne Colbe, Jacques Labossière, Alphonse Ferland, Germaine Dumaine, Armand Arpin, Alphonse Boily, Hector Routhier, Guy Trudel.

Grade II

Excellence

Lévi Carrière, Annie Hawrily, Léo Gaudry, Louis-Joseph Benjamin, Ferdinand Zaste, Reine Regnier, Clément Lamothe, Marcien Boily, Hermance Gauthier, Annette Fournier, Rita Jeanson, Edna Cadoreth, Thérèse Poitras, Julien Régis, Ferdinand Bérard, Irène Sarrasin, Léo Tremblay, Georges Tremblay, Albert Métayer, Gérald Laferrière, Harold Muloin, Jeanne Ouimet, Madeleine Campeau, Denise Boily, Georgette Lafortune, Guy Labossière.

Très bien

Jeanne Goulet, Rosa Belisle, Florence Girardin, Blanche Pelletier, Madeleine Moreau, Hélène Landry, Eileen Connery, Thérèse Leclair, Louis Fournier, Eugène Beaupré, Robert Bahuaud, Yvone Beauchemin, Raymonde Labossière, Alexandre Benoit, Yvette Neirinck, Majella Toutant, Joseph-Paul Godin, Florida Moreau, Bertrand Lafrenière, Yolande Bessette, Alfred Desmarais.

Bien

Lionel Parent, Léo Muloin, Eva Jeanson, Paul-Emile Bérard, Yvonne Trudel, Denis Boiteau, Alain Lafrenière, Agnès Desrochers, Raymond Messner, Henri Champagne, Gérald Rondeau, Clémence Labossière, Annette Payette, Aimé Desrochers.

Grade III

Excellence

Anna Vergnano, Edouard Champagne, Lucienne Desautels, Thérèse Préfontaine, Emile Mondor, Georgette Rocan, Alice Bourrier, Lucien Cormier, Jeanne Morin, Fernande Bérard, Denis Bérard, Marie-Flore Rémillard, Armande Trudeau, Maurice Regnier, Anatole Valcourt, Juliette Richard, Albert Valcourt, Adrienne Gendron, Agnès Dufresne, Alice Landreville, Léo Dufault, André Dufault, Edith Tremblay, Antonie Verreault, Maurice Carrière, Laurent Marcoux, Agnès Granger, Gérard Boily, Paul Beaupré.

Très bien

Gérard Charette, Denis Lamoureux, Simone Sanche, Annette Tougas, Philippe Tétreault, André Champagne, Monique Deniset, Roseline de Moissac, Alphonse Régis, Denise Turcotte, Thérèse Bourrier, Rita Landreville, Monique de Moissac, Romain Labossière, Olier Labossière, Rita Lapierre, Jeannette Desrochers, Marie-Laurette Lagacé, Edouardina Lamoureux, Marguerite-Yolande Lagassé, Thérèse De Montigny, Dolorès Lord, Arthur Dauphinais.

Bien

Armand Lemaux, Armand St-Jean, Jean Lavack, Joseph Magnan, Yvette Tougas, Juliette Coulombe, Lionel Trudeau, Raymond Cyr, Madeleine Jeanson, Denis Boily, Aline Tétreault, Carmel Bourrier, Louis Dauphinais, Edward Dauphinais, Irène Morin, Blanche Turcotte, Germaine Trudel, Gabrielle Poirier, Simone Trudeau, Berthe Moreau, Gilbert Lafrenière, Léo Lafrenière, Ghislain Rocan, Lionel Lafrenière.

Assez bien

Adrien Neault, Cécile Grégoire, Léo Dubois, Géraldine Champagne, Rita Gagnier, Edouard Champagne, Suzanne Trudeau, Léo Dumaine, Léo Deschênes, Aimé Boiteau, Célestin Bouderlique, Gérard Labossière, Marie-Jeanne Benjamin, Lucille Bérard, Angélique Durien, Aimé Lemire.

Grade IV

Excellence

Gérard de Moissac, Alfred Landreville, Bertrand Bahuaud, Gabriel Soulodre, Christiane de Moissac, Marie-Lucille Alarie.

Ont conservé 14 sur 15 points

Marcelle Bohémier, Rolande Lavallée, Lucie Régis, Maurice Rocan, Louise Encontre, Rose Lemaux, Germaine Lemaux, Antoine Bourrier, Léo-Paul Chartier, Marcel Charrière, Alice Delaquis, Gérald Labossière, Fleur-Ange Cormier, Annette Cyr.

13 points — Gertrude Girouard, Jeanne Robitaille, Henri Daudet, Agathe Kolly, Gabriel Fradin, Fernand Labossière, Lucienne Dacquay, Rita Sicotte, Rémi Ritchot, Thérèse Pedneault, Estelle Clément, Jeannette Clément, Irène Lavigne, Eveline Richard, Robert Perras, Clara Poirier, Lucille Dionne, Eugène Parent, Roland Moquin, Charles Caron, Marcel Pignal, Irène Tougas, Yvonne Leverrier.

12 points—Constance Leclaire, Gabrielle Boulet, Thérèse Pelé, Emma Fortier, Louise Chenard, Jean Wanlin, Lucille Préfontaine, Denise Gelley.

11 points—Flore Champagne, Dominique Régis, Léo Trudeau, Hector Pednault, Léonie Gauthier, Rita Carrière, Philomène Pillaud, Gérald Vigier, Lucienne Lemire, Rose Lamblin, Thérèse Lapierre.

10 points—Rita Beauchemin, Olive Gauthier, Thérèse Lord, Louis Jeanson, Florence Marcoux, Agathe Trudeau, Aimé Dufort.

9 points—Albert Leverrier, Lucien Pelland, Armand Jeanson, Thérèse Desrosiers.

8 points—Louis Fabas, Georges Boily, Rita Tougas, Gilbert Neirinck, Cécile Bourbonnière, Louise Bohémier, Florence Therrien, Thérèse Gagnon, Albert Paillé.

Autres concours

Roma Choquette, Marcel Van der Linden, Pauline Pelletier, Azarie Gauthier, Odile Magnan, Olive Goulet, Malvina Gauthier, Irène Gauthier, Alice Pelletier, Roger Brick.

Grade V

Excellence

Angéline Roch, Raymonde Comte, Roger Delaquis, Gisèle Cormier, René Dupasquier, Henri Bohémier, Aurèle Bourrier, Gabrielle de Moissac.

Ont conservé 14 sur 15 points

Claire Perreault, Fernande Bahuaud, Denise Rocan, Frank McCarthy, Denise Champagne, Claire Millier, Rosaire Gauthier, Lorette Lagacé, Roland Tremblay, Thérèse Brais, Marie-Ange Regnier, Georges Landry, Jean Martin, Claire Delorme, Georgine Moquin, Angèle Lavallée, Marcel Brais, Béatrice Dionne, René Bernier, Lorraine Saint-Germain, Ida Lafortune, Alix Simard, Maurice Deschênes, Léon Bourrier, Marthe Rocher, Adrien Pelland, Denise Pelland, Gabrielle Dondo, Roméo Sibilleau, Emmanuel Hébrard, Suzanne Vigier, Gaétan Labossière.

13 points—Henri Gaboriaud, Marcien Labossière, Annette Boulet, Maurice Muller, Honoré Chartier, Gabriel Ritchot, Roland Nobert, Marguerite Harris, Lucille Benjamin, Geraldine Hamilton, Annette Paillé, Marielle Moreau, Lucille Campeau, Roland Dubois, Thérèse Skotnicki, Suzanne Marcoux, Arthur Carrière, Marcel Saint-Jean.

12 points—Hilda Rondeau, Eloi Simard, Murielle Rondeau, Jeanne Clément, Madeleine Marchessault, Jean Coulombe, Armande Dureault, Omer Marcoux, Thérèse Gauthier, Marcelle Kenny, Marcel Dufault, Georgette Lavack, Oril Desautels.

11 points—Augusta Théorêt, Fernand Lavoie, Marguerite Boily, Rachel Girardin, Thérèse Gauthier, Imelda Therrien, Damase Dufresne, Thérèse Arnal, Jeanne Côté, Nitta Devigne, Gilberte Sarrasin.

10 points—Roland Choquette, Auréa Robitaille, Michel Soulodre, Dora Tétreault, Juliette Tougas, Thérèse Tétreault, Thérèse Tougas, Fernande Parent, Lucille Rémillard.

9 points—Claire Bérard, Juliette Parent, Thomas Collette, Emile Champagne, Gérard Paillé, Marie-Anna Deslauriers, Fernand de Montigny, Eveline Blanchette, Gilbert Brunel, Violette Daigle, Germain Champagne.

8 points—Rosa Champagne, Simone Dubois, Marguerite Simard.

Autres concours

Cécile Trudeau, Cécilia Gelley, Marcel Adolphe, Mary Dauphinais, Angèle Tougas, Lucie Neault, Simone Trudeau, Elisabeth Vandal, Gertrude Paillé, Bernard Martel, Rolande Barrette.

Grade VI

Excellence

Rita Simard, Maurice Nadeau, Irma Lacerte, Norbert Dufault, Blanche Encontre, Odile Bourrier, Adola Lapierre.

Ont conservé 14 sur 15 points

Fernande Sanche, Jacqueline Préfontaine, Rosa Viallet, Yvette McKenzie, Armande Carrière, Priscille Cormier, Fernand L'Heureux, Cécile de Coninck, Agnès Perreault, Jeannette Tougas, Fabiola Bohémier, Fortunat Champagne, Lorette Lemaux, Gaëtan Cormier, Ange-A. Cormier, André Cormier, Gabrielle Chaput, Luc Trudeau, Rolande Gosselin.

13 points—Thérèse Grégoire, Gertrude Boulet, Anna-Marie Ferland, Georgette Courchaine, Henriette Goffart, Annette Bohémier, Denise Poirier, Thérèse Dequier, Marie-Anne Ruest, Jeanne Proulx, Gustave Landry, Thérèse Regnier, Ange-Marie St-Onge, Clara Zaste, Paul Duguay, Jeanne Charette.

12 points—Blanche Boivin, Thérèse Harris, Flavie Robidoux, Lucienne Neault, Joseph Tougas, Lucien Champagne, Eugénie Lambert, Gilles Dureault, Florence Arnal, Adélard Côté, Jean-Paul Lemire, Thérèse Croteau.

11 points — Victoire Desmarais, Clara Desmarais, Délia Desrochers, Eugène Poirier.

10 points—Alexandre Prairie, Antoinette Tougas, Ella Lane.

8 points—Eugène Nick, Oscar Desrochers, Mariette Boiteau.

Autres concours

Antoine Benoit, Gilbert Dallaire, Joseph Prévost, Hubert Langlais.

Grade VII

Excellence

Marcel Champagne, Cécile Dufault, Edmée Labossière, Paul Bourrier, Marie-Thérèse Arbez, Henriette Le Gras, Hermine Mainguy, Jeanne Deniset, Jules Beaumont, Madeleine de Moissac, Alice Lemire, Thérèse Côté, Lucienne Côté, Marie-Laure Delorme, Thérèse Dionne, Edouard Perron, Marcel Daneault, Maria Vergnano, Jeanne Saint-Germain, Luc Soulodre, Paul Soulodre, Louise Tardi, Mary Devigne, Yolande Lesage, Yolande Vaillant, Christian Laporte, Juliette Wery, Yvette Pelletier, Hélène Miron, Liliane Arnal.

Ont conservé 14 sur 15 points

Anna Brunel, Clarisse Rocher, Adrien Lafrenière, Odile Labossière, Germaine Vandel, Charles-Henri Delorme, Lina Boulic, Romain Bourrier, Béatrice Bourrier, Gérard Fradin, Marcel Boulet, Mélina Brunel, Pierre Encontre, Lucille Maurice, Rita Duhamel, Sylva Vermette, Claire Landry, Denise Benjamin, Marie Landry, Yvette d'Auteuil, Phyllis Dureault, Etienne Labossière, Léa Neault, Yvonne L'Heureux, Imelda Ruest, Edmée Lussier, Cécile Turenne, Eveline Desaulniers.

13 points—Yolande Gratton, Annette Ruest, Thérèse Lambert, Simone Campeau, Lucien Régis, Yvette Arnal, Alice Arnal, Féréol d'Auteuil, Annette Trudeau, Odette Turcotte, Léa Arpin, Gérard Turcotte, Yvette Kenny, Armand Landreville, Carmen Labossière, Yvette Lavoie, Angela Poirier, Gérard Bessette, Gabriel Lavigne.

12 points — Hyacinthe Pelland, Bernard Sarrasin, Rosaire Trudeau, Cécile Mantha, Marie-Thérèse Bohémier, Agnès Tougas, Elie-Anne Godin, Albert Poirier.

11 points—Marie-Paule Dumesnil, Georges Clouthier, Ange-Marie Brassard.

Grade VIII

Excellence

Emile Landry, Jeanne Simard, Marie-Isabelle de Moissac, Gabrielle Legros, Marie-Thérèse de Moissac, Marcelle Ferland, Ghislaine de Moissac, Claudia Rosset, Laurette Parent, Clara Moquin, Agnès Rousseau, Stella Curtas, Bernadette Leclair, Antonia Girouard, Marie Frossin, Irène Champagne, Yolande Kenny, Emilienne Laramée, Marie de Rocquigny, Marcelle Piché, Claire Arnal, Annette Arnal, Lucien Morissette.

Ont conservé 14 sur 15 points

Angèle Vandel, Fabienne Poirier, Antonio Desrochers, Dolorès Lussier, Viola Girouard, Emérance Boulet, Marthe Labossière, Laurent Beaulieu, Martial Lussier, Rolande Labossière, Rita Fradin, Armande Cormier, Gonzague Magnan, Rita Roy, Alexine Dequier, Marguerite Genest, Thérèse Lapointe, Annette Lemire, Antoine Collette.

13 points—Denis Delisle, Aline Sicotte, Yvette Neault, Fernande Turenne, Yolande Lavergne, Lucille Préfontaine, Alma Arpin, Lucille Gendron, Fernande Trudeau, Léona Désorcy, Mélina Desmarais, Béatrice Champagne, Marie-Paule Lavack, Gérard St-Onge, Victor Bergeron, Emilienne Tremblay.

12 points—Florida Tremblay, Anne-Marie Champagne, Hortense Jeanson, Pauline Désaulniers, Jeannette Blanchette, Simone Lavoie.

11 points—Lorraine Riel, Jeanne Bérard, Cécile de Montigny, Vitaline Gauthier.

Grade IX

Excellence

Régina Bouderlique, Anna Lacroix, Dario Perfumo, Jeanne Landry, Louise Therrien, Lucienne Grégoire, Clémence Cadoreth, Edgar Decosse, Emile Leduc.

Ont conservé 14 sur 15 points

Denise Bessette, Raphaël Desorcy, Madeleine Leclaire, Lucien Côté, Simone Coulombe, Thérèse Préfontaine, Léona Désaulniers, Angéline Racine, Irène Lapointe, Emilie Châtel, Marie-Ange Gautron, Léon Marion, Marthe Parent, Yvette Gauthier, Joséphine Grégoire, Louis Poirier, Yvonne Gauthier, Albert Vielfaure.

13 points—Léontine Desautels, L.-M. Dufort, Jules Leclaire, Gérard Rousseau, Eloi Bohémier, Germain Lagacé, Anne-Marie Dumesnil, Rose Joubert, Antoinette Gousseau, Bruno Cormier, Yolande Millier.

12 points—Alice Massicotte, Jeanne d'Arc Fabas, Thérèse Rousseau, Irène Rocan, Alice Ruest, Marie Blanchard.

10 points—Jeanne Labossière, Yvonne Ferland, Suzanne Buors, Annie Bourrier.

Grade X

Excellence

Renée Lemire, Fernande Lafrance, Liguori Gauthier, Gertrude Tétreault, Annette Dureault, Roméo Leduc, Ernest Lapointe, Fabiola Lafrenière.

Ont conservé 14 sur 15 points

Philippe Lord, Gaston Lamoureux, Louis Hamelin, Benoit Delisle, Roland Champagne, Yvette Tétreault, Thérèse Vilbrun, Eliane Lafrance, Thérèse Lafortune, Agathe Cormier, Blanche Marcoux, Rosa Desmarais, Juliette Tremblay, Jeanne d'Arc de Moissac, Virginie Nick.

13 points—Joséphine Dufresne, Yvonne Rocan, Céline Lahaie, Simone Lambert.

12 points—Georges Pachet, Marie Cormier, Thérèse Moore, Aurore Landry, Lucile Lavoie, Angèle Labossière.

11 points—Irène St-Germain, Marie-Anne Noiseux, Thérèse Moreau.

Grade XI

Excellence

Andréa Champagne, Lucille Arpin, Roger O'Leary Cadoreth, Melba Girouard.

Ont conservé 14 sur 15 points

Jeanne Hébert, Albert Rousseau, Isaïe Girard, François de Rocquigny, Laurette Tétreault, Jeanne Joubert, Hélène Joyal, Jeanne Beaudoin.

13 points — Clémence Bohémier Jeanne Emond, Priscilla Champagne, Georgette Kenny, Rolande Courchaine, Thérèse Guay, Berthe Delisle, Anita Lamoureux.

Grade XII

Ont conservé 14 sur 15 points

Marcelle Lemaire, Jeanne D'heilly, Florence Champagne, Alice Rousseau.

N'ont pas mentionné leur grade: Gabrielle Joubert, Hélène Ferland, Madeleine Arbez, Béatrice Arnal, Alice Syrenne, Gertrude Régis, Madeleine Monzat, Jules Bradel, Angélique Sicard.

Joyeuse Fête

11 mars
Camille Hacault, Mariapolis.
12 mars
Isabelle Philippe, Saint-Claude.
Armand Bisson, Dunrea.
13 mars
Noé Bédard, La Broquerie.
14 mars
Teddy Wolozuk, La Broquerie.
15 mars
Paul Benoit, Mariapolis.
Denis Rochon, La Salle.
17 mars
Jean-Baptiste Pelletier, La Broquerie.

UNE MARQUE DE DISTINCTION

Avoir un beau langage, mes petits enfants, est une des plus jolies qualités qui soient. C'est la marque distinctive d'une personne bien élevée et pour nous, Canadiens français, c'est le premier devoir envers notre langue.

En effet, comment pouvons-nous prétendre aimer le français si nous n'avons même pas le coeur de le bien apprendre et de le bien parler?

Combien de fois n'avez-vous pas admiré les personnes qui parlent bien! L'heureux choix de leurs mots charme l'esprit, en même temps que leur prononciation claire et nuancée est pour l'oreille une douce et agréable musique.

Cette beauté du langage, vous pouvez aussi l'acquérir. Vous pouvez être de ceux que l'on admire secrètement et que l'on écoute avec un plaisir toujours nouveau. Pour cela, il faut employer le mot juste et bien français, puis observer les règles de la grammaire, et enfin s'appliquer à avoir une bonne prononciation.

Prononcer, par exemple, toé, moé, quéquin, *au lieu de* toi, moi, quelqu'un, *c'est loin d'être joli. Un autre défaut bien vilain et bien fréquent, qui donne au langage une allure vulgaire, c'est la prononciation trop dure des "a". On prononce de la même façon* Oscar *et* Victor, part *et* port, art *et* or, Sainte-Anne *devient* Sainte-Ane, *etc. Et les anglicismes—c'est-à-dire l'emploi d'un mot anglais pour le mot français—n'en abusons-nous pas, plus que de raison? Pourquoi dire* scarf *au lieu* d'écharpe, spring *pour* ressort, tire *pour* pneu, ice cream *pour* glace *ou* crème à la glace, *etc?*

Voilà des fautes que mes petits amis devront s'appliquer à corriger s'ils ont tous, comme je l'espère, de la fierté dans le coeur avec un amour sincère de notre belle langue française.

MERE-GRAND.

Un petit mot

Parmi les expressions à corriger dans le Concours de Bon Langage, il y en avait d'assez énigmatiques pour écoliers de votre âge, telles: je lui ai dit de venir, mais il ne vient pas souvent (expression en vogue dans certaines localités seulement), et il a dépisté la poursuite, que vous avez presque tous transformée ainsi: il a dépisté le gibier! J'ai été très indulgente dans la correction de ces deux phrases.

Aux grades inférieurs, il y avait les expressions suivantes: no 4—C'est une belle hiver. No 5—Il fait frette.

Mon petit ami Léo Dubois, de Ste-Anne, y a répondu ainsi: C'est un bel hiver, mais il ne fait pas froid. — La vérité ne perd jamais ses droits! . . .

M.-G.

Courrier de Mère-Grand

Bien inquiète — Il faut vous ressaisir, remonter la pente et de nouveau faire confiance à la vie. Votre cas n'est ni désespéré ni unique. Que de pauvres humains ont passé par là avant vous! Avec l'aide de Dieu, les soins d'un bon médecin et la volonté de guérir, vous surmonterez facilement cet état de dépression causée par la faiblesse physique. Profitez de vos loisirs pour vous reposer, dormez le plus longtemps possible, cultivez la marche quotidienne en plein air. L'important, c'est de fortifier votre système nerveux. J'attends de vos nouvelles . . .

✦ ✦ ✦

Quelle vie! — Votre situation me semble en effet extrêmement délicate. Il vaut mieux quitter ces chers petits dont vous étiez devenue la maman, que de continuer à vivre dans ce nouveau foyer où vos gestes sont épiés et critiqués, où l'on vous rend la vie insupportable. Retournez donc dans votre famille ou cherchez-vous une nouvelle position. En attendant, voyez à déployer un grand tact, à ne jamais vous interposer entre ces enfants et leur jeune belle-mère. C'est elle maintenant qui doit avoir autorité sur eux. Je comprends votre peine. Bon courage!

✦ ✦ ✦

Blanche — Voici cette recette de macarons au café. Battre les blancs d'oeufs en neige très ferme, incorporer le sucre en poudre et quelques gouttes de café très fort ou d'extrait de café. Faire des "petits tas" sur une feuille de papier blanc et cuire à feu doux.

✦ ✦ ✦

Lumina— Je le regrette; nous n'acceptons pas de demandes de correspondants au "Courrier". Adressez-vous donc à Cousine Andrée, Saint-Isidore de Dorchester, P.Q., qui s'occupe d'échange de correspondance avec des étrangers et peut-être aussi avec des Canadiens . . . Elle vous dira ses conditions.

✦ ✦ ✦

Béatrice — Pour nettoyer les gants de chevreau beige, la recette suivante est, paraît-il, très efficace: Tremper légèrement dans l'eau un morceau de flanelle qu'on passe aussitôt sur du savon en poudre, frotter ensuite les gants tendus sur les doigts ou sur les baguettes. Essuyer avec une flanelle sèche. Le lait mélangé d'un peu de carbonate de soude remplace avantageusement l'eau. Je pourrais vous donner le nom d'un excellent produit commercial, sur réception de votre adresse et d'une enveloppe affranchie.

M.-G.

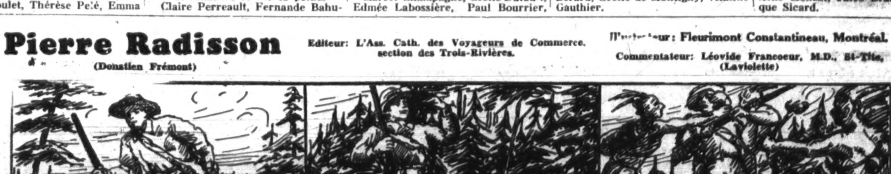
Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.

Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite. (Laviolette)



Sa course errante, scandée de coups de feu au gibier l'avait conduit loin de ses deux compagnons. Un cours d'eau trop profond pour être franchi à gué, le fit songer au retour. Le lourd chapelet de canards qui pendait ralentissait à peine sa marche.

Arrivé à peu près à l'endroit où ses compagnons l'avaient quitté, il faillit trébucher contre un obstacle dont la vue le paralysa d'horreur. Les corps de ses deux amis, nus, scalpés et percés de coups, gisaient dans les roseaux. Que faire?

Les Iroquois devaient être là tout près. Il décida de chercher un refuge du côté du fleuve, dans l'espoir de s'y cacher et de gagner ensuite le fort à la faveur de la nuit. Tentative vaine! Cent têtes couronnées de plumes sortent des arbres. Prisonnier!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

ST-FRANCOIS-XAVIER

Décès de Mme Fyfe

Le 2 mars courant la paroisse voyait s'éteindre paisiblement dans le Seigneur une vénérée ancienne, dans la personne de Mme veuve Joseph E. Fyfe, mère bien-aimée de M. le Curé.

Elle naquit à Saint-Edouard, P.Q., en 1852. Elle épousa M. Joseph-E. Fyfe en 1873. Celui-ci fut enlevé à son affection après quelques années de mariage, lui laissant quatre fils dont deux survivent. Au printemps de 1910, elle quitta son pays natal pour venir s'établir au Manitoba. La paroisse de Saint-François-Xavier fut témoin, au-delà de 25 ans, de son dévouement et de sa charité.

Souffrante depuis plusieurs années de rhumatisme douloureux et minée par l'asthme, elle a cependant fait preuve d'une patience admirable. Sa charité ne connaissait pas de bornes; son grand coeur s'ouvrait à tous, grands et petits. Qui n'a visité cette vénérée mère sans se sentir devenir meilleur?...

Profondément chrétienne, elle le fut toute sa vie; aussi la mort ne l'effraya pas. Résignée depuis longtemps au sacrifice de sa vie, Mme Fyfe ne fut pas surprise lorsqu'une maladie impardonnable la cloua à son lit le 27 février, pour l'enlever à jamais à l'affection des siens.

Paisible et confiante, elle rendit son âme à Dieu le 2 mars à 4 h. de l'après-midi, à l'âge de 85 ans. Elle était entourée de ses deux fils, M. l'abbé J.-V. Fyfe, qui l'administra et lui procura tous les derniers secours de la religion, et M. Aristide Fyfe, venu de la paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Mme Fyfe était une fervente tertiaire et fut ensevelie avec son modeste costume.

Les funérailles eurent lieu le 5. L'église était remplie de personnes pieuses qui vinrent donner une dernière preuve de reconnaissance et d'attachement à la chère disparue.

La levée du corps fut faite par Mgr Bastien, P.D., curé de Saint-Eustache. Le service fut chanté par Mgr Kessler, V.G., P.D., assisté de M. l'abbé L.-M. Cournoyer, curé de Fort Garry, et du R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., d'Otterburne. Pendant qu'on célébrait au maître-autel, M. l'abbé J.-V. Fyfe disait sa messe à un autel latéral.

On remarquait au choeur Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, assisté de Mgr Rhéaume et de Mgr Bastien; MM. les abbés Primeau, Fortin, Landreville, Cahill, L.-P. Brunet, Léopold Denis, Beauregard, MacAulay, Edmunson, Soos, Moore, Léo Macdonald, J.-H. Fitzgérald, et le R. P. Jubinville, O.M.I.

Un grand nombre d'amis des paroisses environnantes se sont fait un devoir d'assister au service.

Son Excellence Mgr Sinnott chanta l'absoute.

M. Aristide Fyfe, fils de la défunte, touchait l'orgue. M. l'abbé Moore, curé de l'Immaculée Conception, dirigeait la chorale.

Les porteurs furent MM. Albert Richard, Edmond McCoughan, F. Robidoux, F. Lavallée, W. Régnier et Louis Lamothe.

Tenaient les cordons du poêle: Mmes T. Morin, A. Falcon, W. Régnier, E. McCoughan, E. Robidoux et L. Lamothe.

L'entrepreneur, M. P. Coutu, s'est surpassé dans sa charge et conduisit avec une habileté remarquable la foule présente. Tout a été exécuté avec délicatesse et modestie.

A tous les chers confrères, paroissiens et amis, M. l'abbé Fyfe et son frère offrent leurs plus sincères remerciements pour la fraternelle et touchante sympathie témoignée à l'occasion de la mort de leur regrettée mère.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Après une absence de deux mois, M. le curé Sabourin est revenu dans sa paroisse, le 3 mars. A l'occasion de son retour, les paroissiens lui firent une réception de bienvenue. Un beau drame intitulé "La Panthère" fut joué par les jeunes filles et anciennes élèves du couvent. La séance était sous l'habile et artistique direction des Religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie, institutrices au couvent, et fut un réel succès sous tous rapports. Le drame en lui-même, très touchant et pathétique, très bien écrit et imaginé, roule sur un sujet d'actualité sociale: l'antagonisme des communistes et des chrétiens, et comporte des scènes et des situations d'où découle une bienfaisante leçon. Exécuté d'une façon très habile, la pièce a été suivie avec beaucoup d'intérêt et d'émotion, et les plus sincères éloges furent prodigués aux actrices, et aux dévouées institutrices. L'occasion coïncidait avec l'anniversaire de naissance de M. le Curé, et cette occasion fut soulignée par des souhaits et des compliments appropriés.

Dans un des entr'actes M. le Curé fut invité à donner ses impressions les plus saillantes de son voyage au Congrès Eucharistique de Manille, aux Iles Philippines, ainsi que ses arrêts, aux îles Hawaii, au Japon et en Chine. Bien que se disant très heureux d'avoir fait ce voyage si pittoresque et si intéressant, M. le Curé exprima que son plus grand bonheur était de se revoir de retour au milieu de ses paroissiens, et à ce moment, étreint par une émotion qu'il ne put dominer et qui étouffa sa voix, son discours fut subitement interrompu.

La salle municipale était remplie plus qu'à sa capacité, et un si grand nombre de personnes ne purent pénétrer qu'il fut décidé de répéter la séance le lendemain soir, et même cette seconde fois, la salle se remplit encore à pleine capacité. On avait entendu, le premier soir, outre M. le curé Sabourin, quelques mots adressés, au nom du clergé présent, par le R. P. Denis, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph, d'Otterburne, et aussi des paroles très éloquentes et très courtoises, prononcées par M. le député Préfontaine, parlant au nom des laïques.

M. le curé Sabourin profita de sa première apparition en chaire, après son retour, pour relater ses impressions du Congrès Eucharistique de Manille, pour nous donner une idée de la situation des catholiques d'Orient, et pour nous exciter à la reconnaissance envers la bonté divine, pour la situation dans laquelle nous sommes, nous, les catholiques de ce pays et de ce diocèse en particulier, en comparaison avec les chrétiens de ces pays lointains.

* * *

Au cours des dernières semaines, il y eut passablement d'activité à Saint-Pierre. Après la crise de grippe qui a sévi si cruellement en janvier, qui a terrassé des familles entières, épargné si peu de personnes, fermé les écoles et causé des deuils si douloureux, les choses ont repris leur cours.

* * *

La Saint-Pierre Lumber Co., a fait son rapport annuel qui a été satisfaisant, et procédé à ses élections qui ont mis en office: président, M. Charles Dandeneault; vice-président et directeur, MM. A. Boster, de Carey; O. Péloquin, de Saint-Pierre; E. Rouillard, de Dufrost; A. Arpin, de Saint-Malo; N. Lacasse, d'Otterburne; Jos. Desharnais, de Saint-Pierre; M. Gélinas demeure secrétaire-trésorier.

* * *

En ce moment, le magasin de la Saint-Pierre Trading, qui est devenu la propriété de M. E. Turenne, est à subir d'importantes altérations qui vont en faire un établissement bien aménagé et très attrayant.

* * *

Une boulangerie locale a été inaugurée, il y a une couple de mois, par M. Ernest Fréchette, et a depuis marché de progrès en progrès. La population a apprécié cette nouvelle entreprise et lui a accordé dès le premier moment un patronage considérable, qui se maintient grâce à l'excellente qualité des produits de la boulangerie.

* * *

Il y a quelque temps, les jacistes ont donné une soirée qui a causé un vif intérêt, en présentant une opérette très intéressante et qui a eu un grand succès, tant au point de vue artistique, qu'au point de vue de l'assistance. Vu la demande pressante pour une seconde représentation de cette même pièce, la reprise en sera annoncée prochainement, et nous sommes confiants qu'il y aura encore salle comble.

* * *

Plusieurs parties de cartes, pour différentes oeuvres et par différents comités, ont aussi eu lieu. Qu'on nous permette de mentionner entre autres, la soirée donnée par le Club de Hockey, et celle organisée par les institutrices du collège. Les deux soirées ont été largement et généreusement patronnées et ont rapporté des recettes très appréciables.

* * *

Des livrets de tirage, au profit de l'église de Saint-Norbert ont été mis en circulation dans la paroisse, de Saint-Pierre, et la vente étant terminée, le tirage a eu lieu, qui a rapporté un magnifique prix à Mlle Gertrude Lambert.

* * *

Mlle Evelyne Lambert, notre sympathique et dévouée organiste, est encore à l'hôpital, mais dans une condition que l'on dit très satisfaisante. Elle s'est admirablement relevée d'une double opération, et elle doit nous revenir bientôt en parfaite santé. Pendant l'absence de notre organiste, l'orgue a été tenue par Mlle Morier.

* * *

A cause de l'état des chemins qui a paralysé le transport, il a été impossible pour le club de hockey de recevoir les clubs voisins, et pour nos joueurs de se transporter eux-mêmes ailleurs, de sorte que la série des joutes annoncées n'a pu se réaliser, au grand désappointement des amateurs et des intéressés. La saison touchant à sa fin, on se demande comment et quand pourra se faire l'épreuve finale pour la possession des trophées.

SAINT-EUSTACHE

Au commencement du mois de janvier, Mgr le Curé nous a donné un compte rendu de sa visite de paroisse. Il y a ici 184 familles catholiques, 172 de langue française et 12 de langue anglaise, dont 5 de religion mixte. Il y a tout près de onze cent personnes, comprenant un peu plus d'hommes que de femmes. La valeur des propriétés paroissiales est évaluée à $85,000, comprenant l'église, le presbytère, la salle paroissiale, quelques maisons et une terre de 140 acres. En 1936, nous eûmes 45 baptêmes, 13 mariages, et 13 sépultures, sans compter les baptêmes faits à Saint-Boniface ou à Winnipeg, et sans compter les mariages bénis dans différentes églises de Winnipeg, et tout spécialement à Sainte-Marie.

Mgr Bastien est curé de la paroisse depuis plus de 24 ans. Pour être exact, nous devons dire que le 15 août prochain marquera le 25e anniversaire de son arrivée dans la paroisse pour succéder à M. le curé Campeau. Durant 24 ans de ministère pastoral, Mgr a baptisé 876 personnes, il a béni 182 mariages et il a présidé à la sépulture de 299 personnes. Il est à remarquer que les naissances excèdent les décès de près de 600, exactement 577.

Depuis le 1er janvier 1874, date qui coïncide avec l'arrivée du premier curé résidant au village de Baie Saint-Paul, jusqu'au 15 août 1912, les registres de la paroisse nous indiquent qu'il y eut 1,547 baptêmes, 235 mariages et 774 sépultures. Durant ces trente-huit ans, l'excédent des naissances sur les décès ne fut que de 873. Mais si l'on examine les registres depuis leur ouverture, le 1er janvier 1874, jusqu'au 1er janvier 1937, on voit qu'il y a eu 2,423 baptêmes, 417 mariages et 1,073 sépultures. On voit aussi que les naissances ont excédé les décès de 1,350. C'est dire que la population catholique actuelle ne comprend qu'une partie de ceux qui sont nés et ont été baptisés dans la paroisse. Il est à remarquer que les décès ont beaucoup diminué durant les vingt dernières années. La proportion des mariages est aussi plus grande, et l'excédent des naissances sur les décès est beaucoup plus considérable. Ceci est dû à la plus grande stabilité des familles pionnières arrivées ici pour remplacer celles qui avaient été obligées de partir lors de la grande inondation de 1881 et 1882. Ceci est dû aussi au grand succès de ces familles de bons défricheurs et d'excellents cultivateurs qui ont su mettre en valeur le sol si riche et si facile à cultiver de la vallée de l'Assiniboine. L'assainissement des marais, les habitations plus modernes et plus sanitaires, les moyens de transport plus faciles et une foule d'autres avantages dont on jouit aujourd'hui et qui étaient loin d'exister autrefois, nous expliquent pourquoi les décès ont diminué jusqu'au point mentionné plus haut. C'est ainsi que la paroisse de Saint-Eustache, tout en coopérant à la formation de la paroisse d'Elie et à celle de plusieurs autres paroisses du Manitoba et de la Saskatchewan, s'est non seulement maintenue, mais a toujours grandi, surtout depuis quelques années.

Rendons-en grâce à Dieu, et travaillons courageusement à maintenir nos positions.

GRANDE-POINTE

Paroisse Notre-Dame de la Miséricorde

La famille Frédéric Goovearts remercie bien cordialement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à son grand deuil à l'occasion de la mort de Mme Goovearts. Née Emilia Powels, elle demeurait à Cypress River.

Minée par la maladie depuis quelques années, elle vint à l'hôpital de Saint-Boniface et après quelques jours, mourut subitement le 19 février à l'âge de 54 ans. Elle laisse pour la pleurer son époux, une fille (Marie) Mme McBride, de Cypress River, et quatre fils, Arthur, Damase, Léon, de l'Ile-de-Chênes, et Ferdinand, de Holland, Man. Elle fut transportée chez son fils Arthur.

Un service solennel fut chanté dans l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, par M. l'abbé Chamberland, vicaire de N.-D. de Lorette, Man. Son corps repose dans le cimetière de la dite paroisse. Les porteurs furent MM. Bénoni Cyr, Edmond Van Walleghem, Philippe Dumaine, François Mondor, Philippe Mondor et A. Van Dekerkhove.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies. — R.I.P.

DUNREA

La grippe a fait une visite générale dans la paroisse depuis le jour de l'an, mais s'est montrée plus exigeante durant le mois de février. En effet, durant ce mois, elle s'est attaquée aux jeunes comme aux vieux.

Le 14 février, M. Joseph Bisson perdait un enfant de huit mois, Léonard, dans l'espace de quelques heures. Comme M. le Curé était retenu au lit depuis une semaine par cette vilaine grippe l'enfant a dû être inhumé sans les cérémonies de l'Eglise.

Mercredi le 17, c'était Mme veuve Joseph Fortier qui disparaissait presque subitement à l'âge de 78 ans. Le service fut chanté le samedi 20 février, par le R. P. Kalmès, O.M.I., qui est venu remplacer M. le Curé pour deux semaines. Mme Fortier laissa deux frères, MM. Victor et Alfred Paradis, de Dunrea; ainsi que plusieurs enfants et petits-enfants dans cette paroisse.

M. Victor Paradis, avec plusieurs autres parents, est allé veiller au corps de sa soeur Mme Joseph Fortier, mais à son retour il s'est senti malade durant la nuit. Il était atteint de pneumonie le 19 au matin. C'était le 76e anniversaire de sa naissance. Il n'a pas pu assister au service de sa soeur. Son état a toujours été de pire en pire jusqu'au dénouement fatal le 27 février. Sentant sa fin venir, il a demandé qu'on lui donne les derniers sacrements de l'Eglise et il expirait une heure après avec sa pleine connaissance.

M. Victor Paradis ne laisse pas d'enfants, à l'exception d'un fils adoptif, M. Henri Paradis, arrivé de l'Alberta depuis quelques jours seulement. Les funérailles ont eu lieu le 1er mars courant, en présence de plusieurs parents et amis.

M. le curé A. Roy, de Grande Clairière, fut aussi appelé le 18 février pour administrer un autre paroissien, durant la maladie de M. le Curé.

M. le Curé, malgré qu'il ne fût pas bien rétabli, a dû aller à Belmont pour l'enterrement de M. Peter Kyzer, décédé le 2 mars à Belmont. Les derniers sacrements avaient été administrés à ce dernier par M. le Curé de Swan Lake.

* * *

Plusieurs s'intéressent à l'élevage des abeilles cette année, et ont déjà commandé plusieurs essaims d'abeilles chez nos voisins du Sud.

Avis aux jardiniers: Faites-vous un grand jardin, vous êtes certains que les abeilles vous aideront à faire un succès de votre récolte dans le courant de l'été.

OTTERBURNE

Les recettes de la soirée du dimanche 28 février, ont atteint le maximum jusqu'à date. Au groupe "G" en revient le mérite.

Façon de dire, puisque pour arriver à un succès pareil, il faut la coopération de tous. Ce groupe "G" comprenait les familles Gagné, Genest et Gobeil.

Cette soirée fut remarquable par les nombreux et beaux prix. Ce qui suppose des donateurs généreux. Nous voulons que notre reconnaissance soit au niveau de ces charités. Notre paroisse est à ses débuts. Il y a gros à faire. Il en faut des recettes pour envisager tous les besoins présents et à venir. Nous prions Dieu de récompenser, chacun selon son mérite, ceux qui veulent nous aider.

Liste des prix: Un $2.00, donné par Mme Charles Balcaen, gagné par M. Fr. Demers; taies d'oreillers, don de Mme Zéph. Genest, gagnées par Mlle Claudette Couture; un magnifique cadre (paysage), don de Mme Alfred Genest, gagné par Mme Arc. Saltel; un plateau en argent, don de Mlle M.-Ange Gobeil, gagné par M. Gédéon Brisson; bas de laine, don de Mme Louis Lemoine (Ste-Agathe), gagnés par Mlle Evelyn Rougeau; jolie nappe, don de Mlle H. Toupin, institutrice, gagnée par M. Alex. Vermette; cravate, don de Mlle Gertrude Joyal, gagnée par M. Aurèle Lacasse, un "foulard", don de M. Alfred Genest, gagné par M. Alfred-T. Carrière. M. Honoré Vermette a acheté, à gros prix, le riche gâteau obtenu de la "Canada Bread", par M. Alfred Genest. Et parce que la veillée était trop avancée, il a fallu remettre à plus tard le tirage de quatre beaux cadeaux: un $2.00, de M. le docteur Hector Joyal, de Haileybury, Ont.; une jolie boîte de papier à lettres offerte par les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, de l'Académie Saint-Joseph, de St-Boniface; une plume-réservoir, don de M. Alfred Genest; un bouquet de fleurs artificielles, présenté par Mme Saltel.

Mme Hilaire Robidoux, pour la 2e fois, a gagné la partie de cartes. M. Edouard Brisson a été vainqueur chez les hommes. Les "consolations" doivent aller, cette fois, à Mme Gédéon Gobeil et à notre bon ami Aurèle Lacasse.

Mlle Lucille Demers a deviné combien le pot contenait de pois. Prix d'entrée: Mlle Dorothée Poirier et M. J.-M. Joubert.

Nous ne parlerons pas du programme. Un mot de félicitations au moins aux figurants qui, pour l'amour du bon Dieu et de son humble église Saint-Viateur, se sont imposés les fatigues de la préparer et de l'exécuter. Mme Albert Gobeil, vous avez chanté "tout doucement", et très bien! Gérard et Lucien, vous avez déclamé comme de petits artistes. Mlles Edith Brisson et Evelyn Rougeau, vous reviendrez donner aux dames et aux demoiselles des leçons morales aussi pratiques que celles de ce soir-là. Merci enfin à M. Eugène Gobeil, notre "violoneux," qui nous a égayés pendant le goûter.

Dimanche dernier, 7 mars, les recettes du groupe "L" ont failli égaler celles du groupe "G". Nous en reparlerons à la prochaine chronique.

* * *

Que fera le dernier groupe, dimanche prochain, le 14?... Les "R" sont nombreux, actifs, décidés. Ils sont à la "queue" comme groupe. Mais ce n'est pas de leur faute si leurs noms commencent par "R". Nous pouvons prévoir qu'ils ne seront pas à la "queue" au point de vue "succès."

Le groupe des familles Roy et Turenne a consenti à s'unir à celui des familles Robidoux et Rougeau, afin de permettre au Cercle local de l'Association d'Education d'organiser une deuxième soirée, le dimanche soir, 21 mars. Bel exemple de bonne entente, et qui dénote l'estime pratique que l'on porte ici à la méritante Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

* * *

Tableau d'honneur

GRADE VIII — Annette Brisson, 89%.

GRADE VII — Eleonor Reynolds, 82%.

GRADE VI — Léonne Valois, 80%; Marie-Ange Poirier, 77%.

GRADE V — Roger Bérard, 75%.

GRADE IV — Lucille Carrière, 90%; Solange Desrosiers, 81%; Aline Genest, 75%.

GRADE III — Omer Carrière, Ernest Brisson.

GRADE II (sr) — Yvette Carrière, Olive Brisson.

GRADE II (jr) — Alexandre Saltel, Anna Sawatzky.

GRADE I — Georges Carrière, Joseph Saltel, Léonne Brisson.

Mort du Dr Alfred Montreuil à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT, Sask. — Le Dr Joseph-Alfred Montreuil, qui pratiquait la médecine à Prince-Albert depuis plus de vingt-cinq ans, est décédé à l'âge de 52 ans, après un mois de maladie.

Né à Québec, il y a fait ses études classiques et médicales, complétées par un séjour d'un an à Paris. A Prince-Albert, il s'était acquis la réputation d'un excellent chirurgien. Le défunt laisse, outre son épouse, née Thérèse Blouin, une fille et deux garçons. Après un service funèbre à la cathédrale, la dépouille mortelle a été transportée à Québec pour inhumation.

Consultation

Le client — Docteur, je ne suis pas, à proprement parler, malade. Mais ma femme m'assure que je parle tout haut et très distinctement en dormant. Que faut-il faire?

Le médecin — Rien, en tout cas, qu'elle ne puisse savoir.

LE MARCHÉ

9 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$6.50—$7.00
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.00—$5.00
Ordiaires	$3.00—$3.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.75—$7.50
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.25
Ordinaires	$3.50—$4.00
Génisses—	
De choix	$5.50—$5.75
Bonnes	$4.50—$5.25
Moyennes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Vaux engraissés—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$3.75—$4.25
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$6.50
Légers et maigres	$5.00—$6.50
Truies No 1	—$6.50
Truies No 2	—$6.50
Inférieurs	$5.00—$5.50
Verrats	$3.50—$4.00
Agneaux—	
Bons moyens	$8.50—$9.00
Bons pesants	$7.00—$8.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$6.00—$7.00
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1	
F.O.B. Winnipeg	.24
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.23
Grade A, moyens, la douz.	.21
Poulettes, la douz.	.19
Grades B, la douz.	.18
Grades C	.14
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba et Saskatchewan	
Le sac de 98 livres	$3.95
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$30.00
Moulée. La tonne	$31.00
Pommes de terre du Manitoba F.O.B. Winnipeg—	
No 2. Gros, 90 liv.	$1.50
Pommes de terre de l'Alberta	
90 livres	$2.10—$2.25
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.80



GRATIS

Semences de Fleurs et Légumes

Envoyez un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'une autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des mêmes collections.

Ces graines de semence vous sont envoyées directement par la Maison avec laquelle nous faisons affaire. Dès que vous recevez vos paquets, vérifiez-en le contenu et avertissez-nous sans tarder de toute erreur.

NO 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. Gros paquet.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Gros paquet.
OIGNONS, Danvers Glove jaune. Gros paquet.
LAITUE, Grand Rapids. Gros paquet.
NAVETS, dessus pourpré. Gros paquet.
CHOUX, Copenhagen Market. Gros paquet.
CONCOMBRES, Early Fortune Gros paquet.
RADIS, Déjeuner français. Gros paquet.
PANAIS, rond et court, hâtif. Gros paquet.
CITROUILLES, douces ou sucrées.

NO 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

12 magnifiques plantes à floraison rapide

ASTERS, Reine du Marché.
CALIFORNIA POPPY, Hybrides nouveau prix.
SOUCI, nouvelles nuances.
CLARKIA, mélange nouveauté.
COSMOS, Hybrides hâtives.
FLEURS A BORDURES.
IMMORTELLES, nouveau mélange.
MATHIOLA, Fleurs odorantes le soir.
MIGNONNETTE, mélange spécial. Large, odorante.
PETUNIA, Hybrides mélangés.
COQUELICOT SHIRLEY, nouvelles nuances.
ZINNIA, géants, fleurs Dahlia.

NO 3 — COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer

8 magnifiques nouvelles nuances—Paquets ordinaires

AMETHYSTE, Bleu.
AVALANCHE, Blanc clair.
AUSTINE FREDERICK, Lavande.
BARBARA, Saumon.
CHARITY, écarlate.
ROSIE, rose foncé.
WARRIOR, marron.
WHAT JOY, crème.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $ ______ pour abonnement de ______ an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ______

Nom ______

Adresse ______

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

Feuilleton de "La Liberté" — NUMERO 14

Le Coeur de Tante Miche

par MAGALI

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, de France

(Suite)

A cet endroit de ma lettre, je pose vivement mon porte-plume, car j'ai entendu la voix de Suzanne qui me hélait au fond du jardin:

—Allo, Micheline?

—Ici.... Suzanne.... Venez vite....

Elle grimpe quatre à quatre l'escalier du perron, surgit, légère et joyeuse, devant ma fenêtre:

—Alors, ma lettre est finie?.... demande-t-elle, une flamme aux yeux.

—Pas encore.... Comme vous y allez, Suzanne!....

Elle rit:

—C'est vrai! J'abuse de vous, Micheline, mais j'ai si grande hâte de les lire, vos lettres.... Je ne peux m'imaginer que Robert me croie sincèrement capable d'écrire toutes ces jolies choses-là....

Je me sens brusquement rougir:

—Vous savez, Suzanne, j'ai un peu de remords à tromper ainsi Robert....

Elle lève les bras avec un air de contrition parfaite:

—A tout péché miséricorde! N'est-ce pas vous qui aviez promis à Robert que je lui écrirais? Est-ce de ma faute si je ne sais pas bien tourner une lettre?

—Pourtant.... vous écriviez bien à votre major....

C'est à son tour de rougir:

—Oh! ce n'était pas la même chose. Lui, j'avais déjà fait sa conquête.... Quant à celle de Robert, ce sont vos lettres qui l'ont faite!....

Je proteste:

—Qu'allez-vous chercher là! Jamais de la vie!.... Et d'abord.... les lettres, c'est vous qui les inspirez.... si moi je les rédige.... Vous dites ce que vous sentez.... et j'écris selon vos directives....

—Ouais! vous écrivez beaucoup plus joliment que je ne sens!

Elle me regarde singulièrement:

—C'est drôle Micheline.... Vous qui n'avez jamais rencontré l'amour.... vous en parlez mieux que quiconque....

Troublée, j'essaie de rompre les chiens:

—Le facteur est-il passé?

Elle sourit malicieusement:

—Mais oui.... Vous voilà plus impatiente que moi-même de savoir ce que dit Robert....

—Il faut bien.... puisque je suis en train de rédiger votre lettre, je dois en même temps répondre à sa lettre d'aujourd'hui....

Elle sort de son sac une enveloppe dont l'écriture me fait chaque fois battre le coeur.

Cependant, elle ne me la donne pas.... Par un inconscient égoïsme, elle tient à garder les chers billets doux pour elle seule. Des lettres de Robert, je ne sais jamais que ce qu'elle veut bien m'en lire, ce qu'il est indispensable que je connaisse pour continuer l'innocente comédie et répondre comme si c'était elle-même.

Et la comédie dure.... depuis mon retour de Paris.... A ma prière d'écrire à Robert dans son sanatorium, là-bas, sur la plage normande, Suzanne a rétorqué qu'elle n'oserait jamais.... qu'elle ne savait pas extérioriser ses sentiments.

—Ecrivez les brouillons, Micheline. Moi, je recopierai....

Tout d'abord, je me suis révoltée. Cette petite me demande des efforts au-dessus des forces humaines.... Et puis, j'ai fini par céder comme toujours....

Dieu m'est témoin qu'en acceptant, je pensais qu'il me serait facile de n'être que le porte-parole, la secrétaire de Suzanne....

Mais Suzanne est trop puérile pour que j'aie jamais pu lui tirer autre chose que ceci:

—Je l'aime bien.... Dites-le-lui et priez-le de revenir bien vite....

Peut-on décemment remplir une lettre destinée à distraire un convalescent avec cette phrase-là?....

Malgré moi, je me suis laissée aller à des conversations plus intimes, à des épanchements.... Robert, qui s'ennuyait là-bas, s'est pris au jeu.... Peu à peu, la confiance est venue.... les lettres se sont faites plus tendres et, au lendemain du jour où Suzanne, sur mon conseil, a envoyé à Robert sa photographie, qui la représente vêtue d'un ravissant petit costume de lainage, Robert a répondu par l'aveu du sentiment qui fleurissait son coeur....

Il écrivait à Suzanne ces lignes qui m'ont fait palpiter d'un émoi douloureux et doux:

"Nos âmes se sont enfin rencontrées et j'aime votre âme comme j'aime votre visage, ô mon amie lointaine qui n'avez jamais été si proche!.... De vous je ne connaissais rien.... ni votre beauté enlaidie par le costume, ni votre personnalité que je devinais à peine.... et pourtant, il me semble que nous devions nous joindre, en dépit de ces barrières factices que votre modestie ou une incompréhensible réserve établissait entre nous.... Car vous êtes la femme que je devais aimer, vous, mon amie indulgente, compréhensive et si tendre, celle auprès de qui je cheminerai gravement, joyeusement, sur la route enchantée du bonheur...."

O mon petit Robert, toi que j'aime à la fois comme une amante et comme une soeur très maternelle, je souhaite qu'elle soit pour toi, cette route, unie et fleurie comme les sentiers de nos montagnes pyrénéennes.... illuminée de mon sacrifice, et que, lorsque tous deux vous serez parvenus au faîte, elle vous apparaisse parsemée seulement de souvenirs riants et heureux....

—Vous savez, Micheline, cette lettre est la dernière que nous écrivons.... Robert arrive mardi.

—Il arrive!

—Oui.... il l'annonce dans son courrier de ce matin.

Allons.... finie l'illusion! On baisse le rideau.... la pièce est terminée....

Je constate avec une feinte gaieté:

—C'est donc aujourd'hui que s'achève mon rôle....

Elle rit:

—Eh oui.... et je vous félicite et vous remercie, Micheline.... Vous avez parfaitement joué votre petit Cyrano....

Elle ne croit pas si bien dire, mon inconsciente et cruelle amie!.... Mais Cyrano, du moins, eut, un jour, la douceur d'avouer son amour à Roxane.... Moi, dès à présent, je dois effacer de ma mémoire jusqu'au souvenir du mien.

—Eh bien! dit Suzanne gaiement, êtes-vous contente de la nouvelle?

—Certainement.... Je suis surtout contente pour vous.... pour vous deux....

—Bon!.... mais je suppose que, pour vous aussi, ce sera une grande joie que ce retour? Songez que vos désirs sont enfin réalisés.... Robert ne vous quittera pas....

Je souris pour cacher ma détresse:

—Hélas! c'est moi qui le quitterai....

Elle a fait un brusque mouvement:

—Vous?.... Que voulez-vous dire?

—Que je partirai dimanche pour le couvent des Dames Bleues....

—Vous allez voir votre soeur Elise?

Je vais la rejoindre.... définitivement.

Elle a une exclamation de surprise:

—Comment! vous voulez prendre le voile!

—Mais oui, Suzanne.... Ma tâche ici est terminée....

Ma présence à Roc-Cabrier n'est plus indispensable....

—Mais quelle subite décision!

—Je l'ai prise depuis.... depuis quelques mois.... Je n'avais pas voulu vous en parler avant, afin de ne pas vous peiner inutilement.

—Par exemple!....

Je la sens étonnée, mais point chagrinée.... elle est trop prise par l'avenir merveilleux qui a soudain ouvert devant elle son voile enchanté pour penser à autre chose qu'à son jeune bonheur....

J'en éprouve une secrète déception.... et puis, je juge que Dieu fait bien toutes les choses, puisqu'il a voulu m'adoucir les regrets en me montrant, à cette heure où j'ai résolu de fuir le monde pour me réfugier dans la paix du cloître, la fragilité des affections terrestres.

—Mais pourquoi donc, demande subitement Suzanne, avez-vous fixé votre départ à la veille du retour de Robert?

D'avance, j'avais préparé ma réponse. Aussi, est-ce du ton le plus calme que je rétorque:

—Robert a une sincère affection pour moi.... Je veux lui épargner le déchirement des adieux, au moment où il doit être tout à la joie de vous revoir....

—Pourtant, il saura bien....

—Oui, mais plus tard.... Vous l'embrasserez pour moi, Suzanne, et vous lui direz, de ma part, que je prierai pour votre bonheur à tous deux, que je souhaite ardemment....

Elle ne répond pas tout de suite, les yeux fixés sur l'horizon.... le regard ailleurs.... Est-elle déjà si consolée?

Sans doute, car elle conclut d'un ton léger, désireuse de mettre fin à notre conversation trop mélancolique:

—Après tout, vous avez peut-être raison....

"Mais pourquoi partir dimanche? Lundi serait assez tôt...."

—Bah!....

Elle coupe:

—Il faut partir seulement lundi et dimanche, je vous photographierai avec mon petit appareil.... Ainsi, Robert aura un souvenir de vous....

—Quelle idée!

—Oui.... Micheline, dites oui? Cela me fera tant de plaisir....

—Enfin.... à un jour près....

Elle saute sur ses pieds et gambade comme une jeune chèvre....

—Suzanne!

Ma voix est allée plus vite que ma volonté, dans l'anxiété soudaine qui me bouleverse.

Elle tend son visage étonné:

—Qu'est-ce qu'il y a?

Je saisis entre mes paumes sa petite tête étroite.... je plonge mes yeux dans le mystère de ces prunelles où tremble, me paraît-il, un émoi que je n'arrive pas à définir....

—Dites.... Suzanne.... vous le rendrez heureux?

Elle s'arrache à mon étreinte et rétorque, sans répondre:

—Mais pourquoi me demandez-vous cela, Micheline?

Je soupire....

—Ah! petite fille.... Je vous vois si légère, si insoucieuse.... et l'amour, le vrai, est une chose si grave!....

A la surprise qui se peint sur mes traits, j'ai conscience qu'elle ne s'attendait pas à de telles paroles dans ma bouche....

C'est vrai.... ne suis-je pas pour elle "celle qui n'a jamais aimé?"

Elle cache son embarras dans une pirouette:

—Ne vous inquiétez pas, Micheline, je crois pouvoir vous affirmer que Robert sera heureux.... et moi aussi....

Ah! Suzanne.... depuis que vous portez un chignon bas et des robes modernes, il me semble que votre âme a changé!....

Nous nous séparons sur cette impression qui me trouble jusqu'au malaise.... et je me remets à ma lettre, tristement....

Suzanne fait retentir les échos du jardin de sa chanson joyeuse:

> Aquellos mountagnos
> Qué tan altos sount
> M'empêchoun de bési
> Mas amours oun sount (1)!....

Hélas!.... pour moi, l'obstacle qui me sépare de mes amours est plus infranchissable que nos montagnes!....

Ah! mon Dieu, est-il donc si dur, le renoncement, que je n'arrive pas à me résigner!....

Et je pleure sur ma lettre inachevée, cette lettre où je dois chanter la joie des retrouvailles, tandis que se perd, sur le chemin, la voix triomphante de Suzanne célébrant ses Pyrénées natales:

> Rien n'est plus doux que mon amie....
> Rien n'est si beau que ma patrie....
> O montagnards, ô montagnards,
> Chantons en choeur
> De mon pays
> La paix et le bonheur....

XIII

Lorsque j'ai annoncé à ma soeur Emerance mon désir de partir lundi, cela ne l'a point étonnée, car je lui avais déjà fait pressentir ma décision....

Elle a remarqué seulement:

—Vous n'assisterez donc pas au mariage de ces jeunes gens?

J'ai baissé les yeux.

—Non, ma soeur....

Pour la première fois, sa main s'est posée sur ma tête dans une caresse très maternelle:

—Que Dieu vous assiste, mon enfant....

Sans que nous en ayons jamais reparlé, depuis le jour où, plus perspicace que moi, ma soeur m'a révélé mon état d'âme, je sais qu'elle connaît ma détresse et qu'elle en a pitié.

Mais trop d'années d'indifférence ou d'incompréhension ont mis leur glace entre nous pour que je puisse trouver un soulagement dans des confidences....

(1) Ces montagnes si hautes m'empêchent de voir où sont mes amours.

(A Suivre)



Autour de la Ferme

PAS PLUS HABITANTS QUE LES AUTRES

A ses lecteurs la "Terre de Chez Nous" a posé, il y a quelques semaines, la question suivante: "Quel nom préférez-vous: cultivateur, habitant, agriculteur, paysan?"

La plupart de ceux et celles qui ont répondu, jusqu'à présent, à cette question se sont déclarés favorables, avec raison, aux vocables "cultivateur" et "agriculteur", de préférence à ceux d'"habitants" et de "paysans."

Il s'agit, en l'espèce, du titre dont ils préfèrent être désignés pour indiquer leur occupation ou profession. "Cultivateur" est le véritable terme exact et adéquatement français. "Agriculteur" non moins, d'ailleurs. "Paysan" est un très joli mot, harmonieusement français, sans doute, mais il indique moins la profession agricole que la classe campagnarde, antonyme de la classe citadine. Le sens péjoratif et accidentel qu'on lui prête à certains égards ne lui enlève rien de sa délicieuse saveur.

Quant au mot "habitant", il est difficilement compréhensible que d'aucuns tiennent à le canadianiser de manière qu'il serve à désigner celui qui, chez nous, dans le Québec, cultive la terre. Un habitant, en français, c'est quelqu'un "qui réside habituellement en un lieu," et qui peut être de n'importe quelle classe, occupation, métier ou profession, sur terre, dans la mer ou dans les airs. Le citadin comme le campagnard est un habitant. Alors pourquoi veut-on réserver ce mot d'habitant au cultivateur, au terrien, au paysan? Pourquoi en dénaturer, en restreindre la signification, quand rien, absolument rien ne le justifie? Puisque nous avons les mots "cultivateur" et "agriculteur"....

Nos cultivateurs abhorrent le mot "habitant" au sens spécial qu'on veut le leur appliquer. Aussi, quand on les désigne dans un acte officiel, dans un contrat, dans une pièce de procédure, dans un compte rendu de journal, jamais ne s'avise-t-on de le faire par le mot incongru qui ne s'applique pas plus à eux qu'au notaire, au ministre du culte, à l'avocat, à l'agent qui rédige le document. Avez-vous jamais lu et leclui: "M. X...., habitant"?

D'ailleurs, ce mot n'est pas français dans le sens que certains canadianisants s'évertuent à lui donner. Au surplus, il y a dans la langue française un mot parfait pour désigner celui qui cultive la terre, là comme chez nous: c'est "cultivateur."

Parlons français, et parlons correctement. Ne nous ingénions pas à inventer des mots quand ils sont inutiles, ou à déformer le sens de ceux que la langue française a déjà inscrits dans ses dictionnaires.

Parbleu! Nous sommes tous des habitants.

TOUS.

—(Le Progrès du Golfe).

Le plus grand exportateur de blé du monde

D'après l'Institut international d'agriculture, les exportations mondiales de blé pendant la période de 10 ans, de 1926 à 1935, ont atteint leur maximum en 1927, 1928 et 1931; les quantités exportées ces années-là étaient de 746,453,820 boisseaux, 781,002,518 boisseaux, et 746,879,754 boisseaux respectivement. Une diminution considérable a été enregistrée dans les années de 1932 à 1935, parce que les pays importateurs avaient pris les mesures nécessaires pour se suffire à eux-mêmes, en ce qui concerne la production du blé.

Le Canada est le plus gros exportateur de blé du monde, pour la moyenne de cinq ans (1926-30). La quantité moyenne exportée par le Canada en ces cinq années a été de 256,862,886 boisseaux, tandis que la moyenne de l'Argentine, pour la même période, était de 149,785,696 boisseaux. Les Etats-Unis venaient troisième avec 116,210,230 boisseaux. Pendant les cinq dernières années (1931 à 1935 inclusivement) le Canada a exporté une moyenne annuelle de 189,779,890 boisseaux, reprenant ainsi la première place parmi les pays exportateurs de blé. Pendant la période de cinq ans (1931-35), les exportations moyennes annuelles de l'Argentine se sont montées à 144,481,566 boisseaux, et l'Argentine a repris la deuxième place, tandis que l'Australie venait troisième, à la place des Etats-Unis, avec une moyenne annuelle de 101,217,302 boisseaux. Les autres principaux exportateurs de blé, donnés dans l'ordre de la moyenne annuelle pendant les cinq dernières années (1931-35) étaient les suivants: Russie soviétique, Etats-Unis, Hongrie, Allemagne, Roumanie, Algérie, France et Maroc français.

Une coopérative d'un nouveau genre

Une coopérative agricole d'un genre tout nouveau vient d'être formée à Saskatoon sous le nom de Coopérative des éleveurs de volailles contrôlées de la Saskatchewan (Sask. R.O.P. Breeders' Cooperative Limited). Tous les membres sont des éleveurs-contrôleurs de volailles. La nouvelle association se propose de conduire un couvoir commercial en employant pour cela des oeufs d'oiseaux contrôlés, qui comptent dans leur ascendance au moins deux générations de poules ayant 200 oeufs ou plus et qui ont satisfait à toutes les exigences du régime de couvoir approuvé du Ministère fédéral de l'agriculture.

Tout en se proposant de faire l'incubation des oeufs pour ses membres, l'association s'occupera de la détermination du sexe des poussins, de la vente des oeufs et des volailles en vie, de l'élevage, ainsi que de certaines entreprises qui peuvent offrir aux membres des avantages commerciaux.

L'association a fait l'acquisition d'un bâtiment où elle a installé un incubateur moderne de 30,000 oeufs. Elle a déjà un gros chiffre d'affaires, quoiqu'elle n'ait commencé à fonctionner qu'en janvier de cette année.

L'achat de bon engrais chimiques

Le moment sera bientôt venu d'acheter des engrais chimiques. Tout le monde désire se procurer l'engrais qui convient le mieux pour les récoltes et le genre de sol que l'on cultive. On peut obtenir des conseils sous ce rapport en s'adressant aux Fermes expérimentales ou aux Collèges d'agriculture, et dans les provinces de l'Est, aux Conseils provinciaux sur les engrais chimiques. Ces Conseils publient des recommandations annuelles pour la gouverne des acheteurs et ceux qui suivent ces recommandations ne sont pas exposés à commettre l'erreur d'employer des engrais chimiques qui ne conviennent pas.

Il y a peut-être encore beaucoup de cultivateurs qui ignorent l'importance des différentes formes d'azote pour la production des récoltes. Les nitrates sont plus rapidement assimilables au commencement du printemps que les autres formes d'azote; on devrait donc les employer pour l'application au commencement du printemps. Beaucoup d'autorités sur les engrais chimiques recommandent aujourd'hui qu'une proportion d'au moins un pour cent d'azote dans les engrais mélangés soit sous forme de nitrate, et certains manufacturiers agissent déjà conformément à cette recommandation.

Deux maladies du veau

Indigestion aiguë— Cette maladie est le plus souvent mortelle. Les veaux deviennent subitement très nerveux: ils beuglent, tournent, écument, se lancent sur les murs. L'évolution est rapide et la mort arrive ordinairement avant que le vétérinaire puisse être consulté. On trouve dans l'estomac une masse de caséine coagulée ressemblant à du fromage, des poils, de la ficelle d'engerbage, etc.

Comme mesure préventive on recommande: 1. d'empêcher les veaux de se téter, 2. d'employer le bran de scie comme litière au lieu de la paille. 3. Si un ou plusieurs sujets sont morts d'indigestion aiguë, le lait de tous les veaux doit être dilué d'un tiers d'eau bouillie.

Diarrhée infectieuse—Les germes de la diarrhée infectieuse ou choléra des veaux pénètrent dans le sang par le tube digestif ou par le cordon ombilical. La maladie évolue rapidement et cause ordinairement la mort. Le jeune animal affecté dépérit rapidement. Ses selles sont abondantes, ont une odeur fétide et contiennent parfois des traces de sang; elles sont très souvent écumeuses. Les sujets malades doivent être isolés afin qu'ils n'infectent pas les autres. Leur traitement est du ressort du vétérinaire.

Principaux pays faisant le commerce du blé

La moyenne des exportations canadiennes au cours des années civiles 1931 à 1935 s'élève à 189,779,890 boisseaux. Ainsi, le Canada se place au premier rang parmi tous les pays qui exportent du blé. Vient ensuite l'Argentine avec une moyenne de 144,481,566 boisseaux, suivie de l'Australie avec 101,217,302, de la Russie avec 33,897,000 et des Etats-Unis avec 32,138,353. Les principaux pays exportateurs suivant les quantités moyennes annuelles au cours des cinq ans se répartissent comme suit: Hongrie, 12,653,920; Allemagne, 10,957,342; Roumanie, 9,542,461; Algérie, 7,965,223; France, 7,588,634, et Maroc français, 6,348,997.

Parmi les principaux pays du monde qui importent du blé le Royaume-Uni vient en premier lieu avec 202,147,274 boisseaux au cours de la période de cinq ans s'étendant de 1931 à 1935. En voici la répartition des autres pays: France, 45,512,655 boisseaux; Belgique, 40,131,453; Chine, 30,698,572; Brésil, 30,201,992; Italie, 26,916,651; Allemagne, 24,951,221; Pays-Bas, 24,203,587; Japon, 21,058,826; Etats-Unis, 18,687,913; Suisse, 18,594,953; Grèce, 17,321,335; Etat libre d'Irlande, 13,722,732 et Danemark, 12,505,091.

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

La partie de cartes, organisée par Mme F.-E. Johns, et qui a eu lieu jeudi dernier, a été réellement un succès. Le montant réalisé a été $18.00. C'est très bien et nous n'avons que des félicitations et des remerciements bien sincères à offrir à Mme Johns et à ses dévouées collaboratrices et aux Messieurs qui lui ont généreusement aidé. Beaucoup de billets avaient été vendus à des personnes qui n'ont pas joué; mais tout cela aide la bonne cause. Les divers tirages ont bien rapporté aussi. En somme la partie était admirablement préparée et a donné les résultats qu'on attendait. Le dévouement et le travail sont toujours récompensés et nous en avons une preuve de plus. Encore une fois merci à tous.

• • •

Ecole du Sacré-Coeur

Tableau d'honneur de février

GRADE X — Marguerite Chouinard, Irène Fauchère.

GRADE IX — Lorraine Latourelle, Suzanne Buors.

GRADE VII — Gilles Perras, Maria Carignan.

GRADE VII — Antoine Guertin, Emile Boulay.

GRADE VI — Rita Pelletier, Henri Durand.

GRADE V — Eileen Sturtridge, Adrienne Gosselin.

GRADE IV — Cécile Gagnon, Jacqueline Côté.

GRADE III — Jean Boitiaux, Yvette Guay.

GRADE II (a) — Thérèse Carignan, Edna Morin.

GRADE II (b)—Rose Revest, Thérèse Bernardin.

GRADE I (a) — Henri Côté, Irène Lacroix.

GRADE I (b) — Raymond Poirier, Denise La Flèche.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiment doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

BELLE RESIDENCE à vendre, nouvellement restaurée intérieur et extérieur, 602, rue Saint-Jean-Baptiste, une des plus belles propriétés de Saint-Boniface, en face du Parc du Collège, à proximité des écoles, occasion unique. Téléphonez: 201 360. P.44

Poils disgracieux, taches, verrues, balafres. Nous garantissons absolument de les enlever pour toujours. Nouvelle méthode sans douleur. Traitements à partir de $1.50 ou estimés. Dermic Institute, 500, Paris Bldg, Winnipeg. Tél. 94 110.

ON DEMANDE un homme d'expérience sur la ferme. Doit savoir traire les vaches. Bon salaire. Engagement à l'année. Boîte 2 La Liberté.

ON DEMANDE, servante pour ouvrage général de maison. Mme J.-B. Lauzon, 337, ave. William, Winnipeg.

POUSSINS TAYLOR

$1 d'escompte par 100 sur éclosions des 15 et 18 mars

Mars Avril Mai	100	50
Leghorns blancs	10.75	5.90
Rocks barrés	12.75	6.90
Wyandottes	13.75	7.40
Rocks blancs: Rouges	13.75	7.40
Orpingtons: Minorcas	13.75	7.40

Poulettes sexées (système japonais) 100 pour $25.00. Garanties 97%, troupeaux éprouvés B.W.D.

ALEX. TAYLOR HATCHERY
362, rue Furby - Tél. 33 352 - Winnipeg

WINNIPEG

Un grand journaliste catholique parle demain à Winnipeg

Michael Williams, l'un des journalistes catholiques les plus en vue du continent, parlera demain soir, au Collège Saint-Paul, sous les auspices de la "Winnipeg International Lecture League. Le sujet de sa conférence sera: "Le travail du laïc dans l'Eglise."

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée régulière de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises a eu lieu le 3 mars dernier, dans le local habituel. L'assistance était nombreuse.

Nous offrons nos sincères remerciements à Mlle Thérèse Lavoie, fille de notre vice-présidente, Mme J.-C. Lavoie, pour l'intéressant programme musical qu'elle nous a fait entendre. Spécifions particulièrement le "Scherzo", de Mendelssohn. Ce fut brillant et charmant.

Chevaliers de Colomb
CONSEIL PROVENCHER

La prochaine assemblée régulière aura lieu jeudi prochain, le 11.

• • •

Avec la lettre mensuelle du Grand Chevalier Dumas, a été envoyée une liste complète de tous les membres. Cela donnera à chacun l'occasion de se rafraichir la mémoire et de se rappeler les confrères qu'ils ont connus, aussi bien que des souvenirs d'initiations, etc. De plus, on pourra se rendre compte de l'occupation de chacun d'eux. Cela pourra aussi porter à penser à la fraternité. De fait, toutes choses étant égales, pourquoi ne pas s'encourager les uns les autres.

PETITES NOTES

M. le Dr Armand Landry, de l'hôpital Saint-Joseph, de Sudbury, Ont., est en visite chez ses parents, M. et Mme Eugène Landry, de Saint-Adolphe.

• • •

Le Dr Frank Sedziak, bien connu de la population du nord de la ville, a déménagé du Bloc Fairnbairn au Bloc Commonwealth, 522, rue Main, angle rue Main et Market Square, près de l'Hôtel de Ville, et occupe le bureau de feu le Dr Monroe.

Nous lui souhaitons bon succès à sa nouvelle adresse.

A LA RADIO

"Variétés Françaises"

Hommage aux personnes de langue française présenté par "Reuter Products Ltd." de Saint-Boniface, fabricants de produits à nettoyer.

Poste CJRC, mardi 16 mars, 7 h. 15 à 7 h. 30.

La chorale "Paroisse du Sacré-Coeur", Winnipeg, sous la direction de Mme G.-M. Laflèche. Au piano, Mme Louise Thibault.

1—"La Fontaine de Karouet", paroles d'Edmond Rostand, musique de Charles Létorey.

2—"Ah si mon moine voulait danser", Folklore.

3—"La croix du chemin", Goublier.

4—Le Thème, par Fernand Tellier.

Votre annonceur, Lucien Daoust, Saint-Boniface.

Aux personnse qui nous ont écrit nous demandant de faire chanter un morceau favori, ou présenter un artiste particulier, l'organisation assure qu'elle fera son possible pour se rendre à leurs désirs. La mise en marche de chacun de ces concerts demande plusieurs semaines de préparation, ce qui explique pourquoi les requêtes particulières, si nombreuses, retardent un peu.

Il est bon de se souvenir aussi que ce sont vos achats des fameux produits "Reuter" qui nous permettent de continuer ces programmes.

Autres programmes à venir:

Le 23 mars, direction M. Narcisse Fournier.

Le 30 mars, direction M. Marius Benoit.

Tous les Italiens soldats de 18 à 55 ans

ROME — Pour faire face, dit-on, au vaste programme de réarmement que la Grande-Bretagne est en train de réaliser, le Grand conseil fasciste a décrété la "militarisation intégrale" des Italiens ayant au moins 18 ans et au plus 55 ans. Il a aussi décrété les mesures suivantes: augmenter les forces armées; renouveler pour cinq ans le mandat de la commission générale du ravitaillement; subordonner complètement, s'il le faut, les besoins de la vie civile aux exigences militaires; inviter la science italienne à aider le pays à se mettre en état de se suffire.

PARIS — Afin de faciliter l'emploi de la main-d'oeuvre française, 2,000 ouvriers polonais qui étaient en France viennent d'être rapatriés en Pologne.

CRÉDITS MILITAIRES ET ARMEMENTS

Lettre du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au premier ministre du Canada.

Voici copie d'une lettre que le Conseil général de la **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal** vient d'adresser à M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, pour s'opposer à l'augmentation des crédits militaires et des armements:

Au Très Honorable Mackenzie King
Premier Ministre du Canada,
Chambre des Communes,
Ottawa, Canada.

Monsieur le Premier Ministre,

Les directeurs de la **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**, réunis en assemblée régulière ce 23 février 1937, se font l'écho de l'opposition croissante de l'opinion publique à l'augmentation des crédits militaires et expriment le sentiment réel et profond du peuple canadien en se prononçant énergiquement contre la politique hasardeuse du gouvernement d'Ottawa sur la question des armements.

Ils invitent les sénateurs et les députés à la Chambre des Communes:

a) A se rappeler que le Canada, pays d'Amérique, n'a rien à perdre mais plutôt tout à gagner en se tenant à l'écart de toute guerre européenne.

b) A considérer qu'ils n'ont reçu du peuple aucun mandat qui les autorise à voter l'augmentation des crédits du ministère de la Défense nationale.

c) A se souvenir de ce qu'il en a coûté au Canada de vies humaines et de milliards de dollars pour s'être jeté dans une aventure militaire comme celle de 1914-1918 qui a compromis la situation financière du pays et placé sur les épaules du contribuable des impôts tels qu'il est écrasé par ce trop lourd fardeau.

d) A se préoccuper de l'établissement des fils de cultivateurs et à procurer du travail aux milliers de jeunes gens de la ville et de la campagne, ainsi qu'aux chômeurs, exposés à la démoralisation et à la déchéance, par suite de l'oisiveté où ils vivent.

e) A s'opposer par conséquent, de toutes leurs forces, à l'augmentation des crédits militaires et des armements, afin d'empêcher le Canada d'être entrainé directement ou indirectement dans les guerres futures de l'Empire britannique.

Veuillez agréer, monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,

Le chef du secrétariat,
(signé) Alphonse de la ROCHELLE

Le concordat du Reich

BERLIN — L'Eglise catholique dénoncera son concordat avec le gouvernement du chancelier Hitler, si le régime nazi exécute sa menace d'exproprier les terres ecclésiastiques pour redistribution et colonisation. Voilà ce qu'on affirme dans les milieux catholiques.

PARIS — M. Ernest Renault, royaliste français, devra payer 100 francs de dommages-intérêts à MM. Charles Maurras et Léon Daudet pour écrits libelleux.

Décès

Guilmette, Marie-Louise, épouse de Joseph Guilmette, 388, avenue Notre-Dame, Winnipeg, autrefois de Richer, Man., décédée à l'hôpital général, à l'âge de 46 ans. Lui survivent, son époux, un fils et une fille. Service et sépulture, le 9 mars.

Lachance, Cyrille, 19 ans, fils de M. et Mme A. Lachance, de St-Eustache, Man., décédé le 5 mars à l'hôpital de Saint-Boniface, après une brève maladie. Service et sépulture à Saint-Eustache le 9 mars. Lui survivent, ses père et mère; deux frères Z. Lachance et Joseph Lachance, quatre soeurs, Mmes Léo Lacroix et Philippe Goulet, Mlle Adrienne, à la maison, et R. Soeur Eva Marie, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

L'hymne national de l'Espagne

BURGOS — Le généralissime Franco a décrété que la **Marche royale espagnole** redevient l'hymne national de l'Espagne, ce qu'elle avait cessé d'être à l'abdication d'Alphonse XIII, il y a de cela tout près de six ans.

Le divorce au Canada

OTTAWA — Le sénateur J.-J. Hughes, libéral de l'Ile du Prince-Edouard, a fortement protesté contre le fléau du divorce augmentant au Canada, comme il augmente également aux Etats-Unis et en Angleterre. En Europe, il y a même des organisations qui fournissent les témoins nécessaires pour obtenir le divorce.

D'après des journaux, quelques-uns des juges d'Ontario sont d'opinion que 70 à 80 pour cent des divorces accordés dans cette province sont sans doute le résultat d'une entente entre les intéressés.

L'homme oisif est comme l'eau qui dort, il se corrompt.

LATENA.